

Être une banque
RESPONSABLE

**Rapport
d'Impact 2025**



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Aquitaine Poitou-Charentes

Vous être utile.



Sommaire

01. Introduction

- Edito
- Chiffres clés sur les principaux enjeux de durabilité de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

02. Fidèle à son histoire, la Caisse d'Épargne place les enjeux de durabilité au cœur de sa gouvernance et de son engagement afin de renforcer son impact positif sur l'environnement et la société

- La Caisse d'Épargne, une banque-assurance 100 % régionale, pionnière dans les transitions de la société et qui appartient à ses clients-sociétaires
- Un engagement : rendre l'impact accessible à tous
- Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau
- Prendre en compte les risques ESG
- Les enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales

03. Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous

- Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique
- La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne ses clients dans leur transition environnementale
- Empreinte propre de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

04. Être un employeur de référence

- Droits de l'Homme
- Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs
- Dialogue social et conditions de travail
- Égalité de traitement et des chances
- Indicateurs chiffrés

05. Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire

- Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables
- Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé
- Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

06. Être une banque inclusive qui protège

- Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités
- Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client
- Protéger les intérêts du client et du sociétaire

07. Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

- Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires
- Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

08. Note méthodologique

■ Avertissement

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

Le Groupe BPCE établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, établissement affilié de manière permanente à BPCE, est comprise dans l'entité consolidante du Groupe BPCE et incluse dans les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE. La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE sont accessibles sur le site internet de BPCE : <https://www.groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference/>.

Agir ensemble pour un avenir durable : **notre engagement coopératif en action !**

L'année 2025 a été marquée par l'accélération de nos engagements et une concrétisation toujours plus forte de notre raison d'être.

Alors que le monde est confronté à des défis climatiques, économiques, sociaux et géopolitiques sans précédent, nous réaffirmons notre rôle de banque de proximité, au service de sa clientèle et de ses territoires. Fidèles à notre modèle coopératif et à notre ancrage régional, nous plaçons la durabilité au cœur de notre stratégie et de notre action quotidienne.

Ce Rapport d'Impact Volontaire témoigne de notre détermination à innover pour le bien commun et à soutenir activement les transitions de notre société. L'héritage de « pionniers » qui nous anime nous pousse chaque jour à aller plus loin, à accompagner les initiatives positives et à amplifier les changements durables qui façonnent notre territoire. Vous découvrirez comment nous rendons l'impact concret et accessible. De la gouvernance renforcée qui intègre plus que jamais les enjeux de durabilité, à notre rôle moteur dans la décarbonation de l'économie, en passant par notre contribution au dynamisme économique local, chaque action est pensée pour générer une valeur partagée.

Le déploiement et le succès du Livret Transition Territoire, lancé en 2024, illustre concrètement notre volonté d'orienter les financements vers des projets qui font la différence sur notre région, renforçant ainsi notre impact territorial. Par nos actions de mécénat et d'éducation financière, nous continuons également d'accompagner les fragilités financières et à soutenir des actions solidaires d'intérêt général. Au-delà de ces engagements, nous cultivons un environnement de travail éthique et responsable, où l'égalité des chances, le développement des compétences de nos collaborateurs et la satisfaction de nos clients sont des priorités.

Être toujours plus utiles à notre territoire et à celles et ceux qui y vivent est une promesse, les actions que nous menons au quotidien en sont des illustrations concrètes.

Frédérique DESTAILLEUR
Présidente du Directoire



Chiffres clés

BILAN carbone

Réduction de notre empreinte carbone de **9,27 %** de **2023 à 2025** sur nos activités propres.

Employeur RESPONSABLE

2 665 collaborateurs

Index égalité homme / femme : **84/100**

320 recrutements en région en CDI

7,59 % d'emploi de personnes en situation de handicap

Acteur ENGAGÉ sur son territoire

1,62 M€ de mécénat

Une banque qui appartient à **ses 322 564 clients sociétaires**

135 dossiers de microcrédits accordés

Rendre l'impact accessible À TOUS

25 370 M€ d'encours de financement à l'économie

Dont :

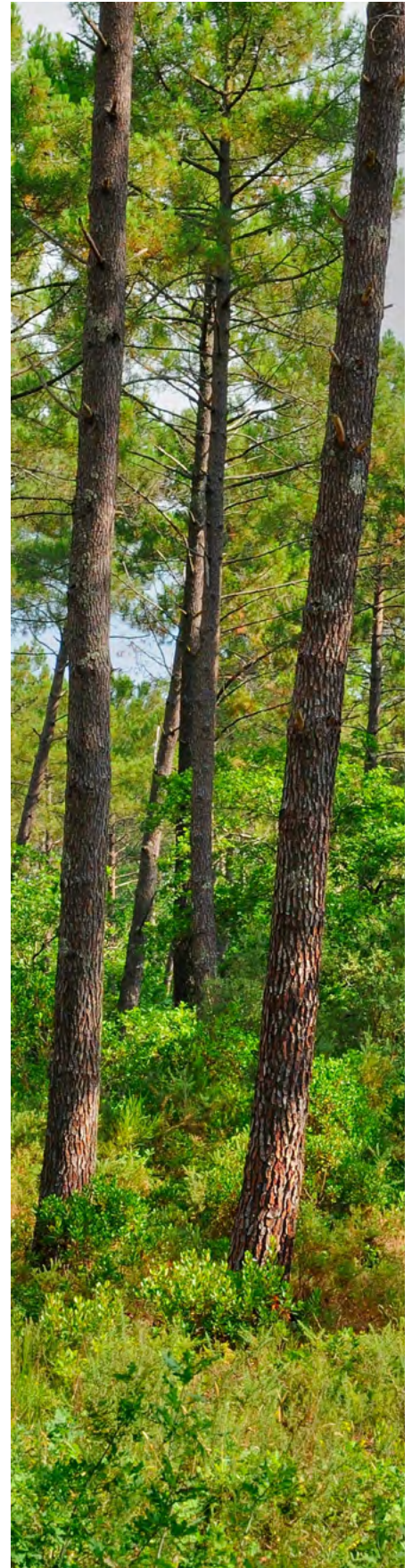
1 165 M€ auprès des professionnels

15 981 M€ de prêts immobiliers

6 104 M€ auprès des acteurs du territoires :

entreprises, secteur public, logement social, ESS (Economie Social et Solidaire) et professionnels de l'immobilier.

19 512 M€ d'encours d'épargne investis dans nos territoires



02.

**Fidèle à son histoire,
la Caisse d'Epargne place
les enjeux de durabilité au
cœur de sa gouvernance
et de son engagement afin
de renforcer son impact
positif sur l'environnement
et la société**

01. La Caisse d'Epargne, une banque-assurance 100 % régionale, pionnière dans les transitions de la société et qui appartient à ses clients-sociétaires 8

- 1.1 La différence coopérative Caisse d'Epargne, garante de stabilité et de résilience . 8
- 1.2 Animation du sociétariat 10
- 1.3 Indicateurs coopératifs 12
- 1.4 Le modèle d'affaires Caisse d'Epargne 13

02. Un engagement : rendre l'impact accessible à tous 14

- 2.1 Un groupe à « impact positif » 14
- 2.2 L'engagement coopératif & RSE de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes 15
- 2.3 Labels et engagements 17

03. Une gouvernance portant les enjeux de durabilité au plus haut niveau 18

- 3.1 Rôle des organes de surveillance et de direction 18
- 3.2 Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Caisse d'Epargne 19
- 3.3 Intégration des critères ESG dans les systèmes d'incitation 20
- 3.4 Dispositif de pilotage des enjeux ESG / « Impact Inside » 21

04. Prendre en compte les risques ESG 22

05. Une prise en compte des enjeux extra-financiers au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales 24

- 5.1 Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact 24
- 5.2 Les enjeux ESG de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes 27

01. La Caisse d'Épargne, une banque-assurance 100 % régionale, pionnière dans les **TRANSITIONS DE LA SOCIÉTÉ** et qui appartient à ses clients-sociétaires

■ 1.1. La différence coopérative Caisse d'Épargne, garante de stabilité et de résilience

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est une banque-assurance coopérative 100 % régionale, ancrée dans son territoire et appartenant à ses clients-sociétaires. Forte d'un large réseau d'agences, elle est présente dans 10,49 % des bassins de vie et n'est pas délocalisable. Première banque des collectivités locales, elle joue un rôle crucial dans l'élaboration de solutions pour des besoins sociaux émergents.

Son capital social est détenu par des sociétés locales d'épargne (SLE), dont le capital est lui-même détenu par les clients sociétaires, particuliers et personnes morales, collectivités territoriales et de salariés du territoire. Ils sont invités chaque année à participer aux assemblées générales de leurs SLE, dont les conseils d'administration sont composés d'administrateurs élus et dont les présidents élisent leurs représentants au conseil d'orientation et de surveillance. Le conseil valide et assure le suivi des décisions prises par le directoire, composé de mandataires sociaux.

Ce modèle coopératif avec sa gouvernance duale permet à l'ensemble de ses clients de participer aux décisions, quel que soit le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, garantissant ainsi une autonomie régionale et une adaptation aux besoins locaux. La Caisse d'Épargne s'engage à inscrire son action dans le temps long en réservant au moins 15 % de ses résultats pour répondre aux attentes de son territoire, tout en s'adressant à tous types de clients, y compris les plus modestes.

Ces pratiques coopératives, dont l'origine remonte à 1999, année d'adoption du statut coopératif, s'inscrivent dans une longue histoire de l'engagement au service de l'épargne et de la prévoyance. Les Caisses d'Épargne partagent

les 7 grandes valeurs coopératives de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) que sont l'autonomie, la démocratie, la responsabilité, l'équité, l'égalité et la solidarité. En effet, l'adhésion est volontaire et libre, un contrôle démocratique est exercé par les membres et ces derniers contribuent de manière équitable au capital. Les Caisses d'Épargnes sont des entités autonomes qui proposent des formations à leurs membres, représentants et salariés. Enfin, elles œuvrent au développement durable de leur collectivité en appliquant des politiques approuvées par leurs membres. Ce rôle sociétal a d'ailleurs été inscrit dans le Code monétaire et financier, dans lequel il est écrit que les Caisses d'Épargne remplissent une mission de « protection de l'épargne populaire et de contribution à la lutte contre l'exclusion bancaire et financière de tous les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale ».

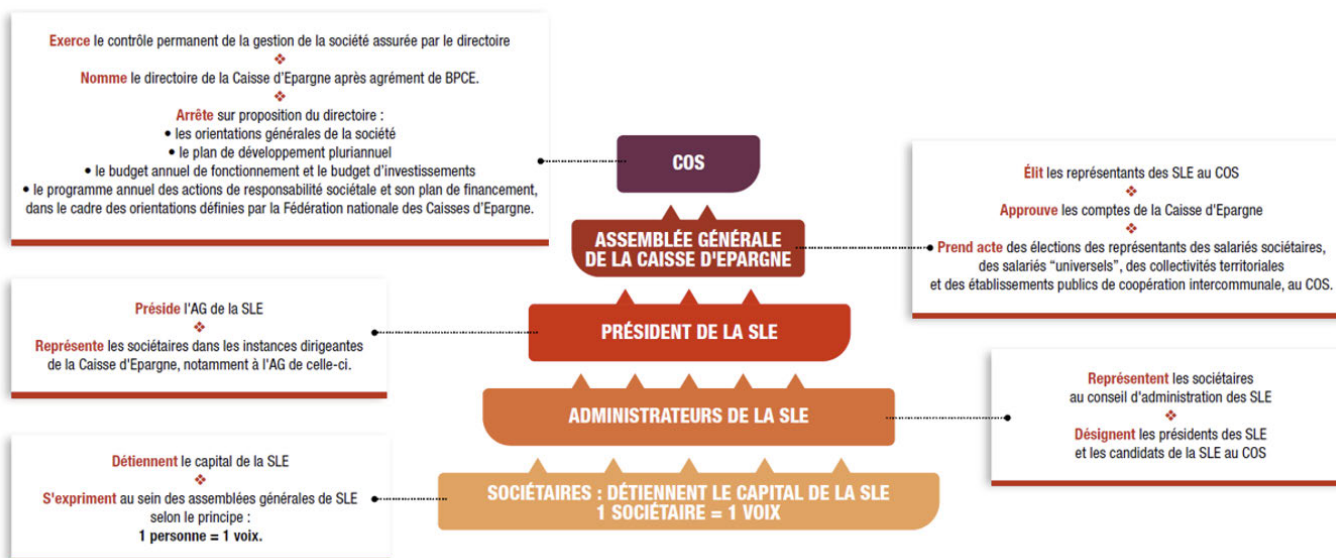
En 2022, les Caisses d'Épargne et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne ont conduit une réflexion visant à donner au modèle coopératif une définition simple, unique et différenciante. A ce titre, une Caisse d'Épargne est « une banque-assurance 100 % régionale, pionnière dans les transitions de la société et qui appartient à ses clients-sociétaires. »

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes développe son modèle coopératif et de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), en intégrant les nouvelles tendances de la société et en affirmant sa raison d'être qu'elle a intégré à ses statuts : « Être utile à chacun de nos clients et contribuer durablement au développement économique et sociétal de nos territoires » (art. 2 de ses statuts). Face à l'accélération des transitions et à l'évolution des attentes des parties prenantes, son organisation a évolué en 2025 avec la création de la Direction de l'Impact. Toutes les dimensions de l'Impact y sont

adressées, avec, au cœur, les valeurs coopératives et l'engagement sociétal. Cette organisation vise à renforcer la structuration des actions menées au sein des métiers ainsi que la dimension

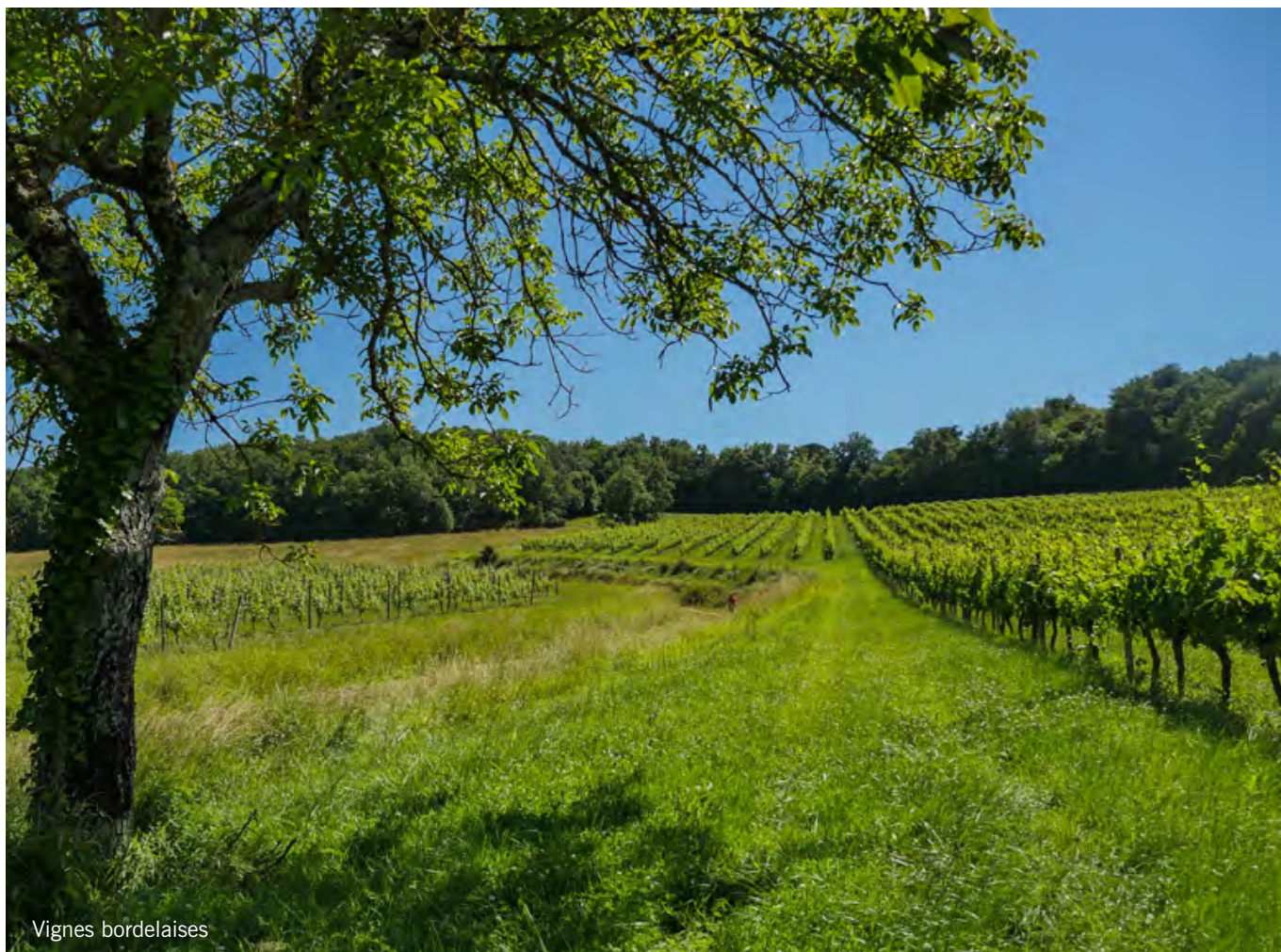
stratégique, avec notamment, des indicateurs pilotés au plus haut niveau et couvrant tous les domaines de l'Impact, et ce pour une performance globale et durable.

La gouvernance institutionnelle



Pau





■ 1.2. Animation du sociétariat

Le sociétariat de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est composé de 322 564 sociétaires en 2025, dont une grande majorité de particuliers. La représentation des sociétaires s'organise à partir de 14 sociétés locales d'épargne (SLE). Elles constituent un échelon intermédiaire permettant de renforcer l'ancrage local, la proximité et l'expression des sociétaires.

L'animation du sociétariat permet de renforcer le lien entre l'institution et ses sociétaires, parties prenantes essentielles à la vie de la banque. Les assemblées générales annuelles de SLE constituent un moment clé de cette animation. A cette occasion, chaque sociétaire vote selon le principe « une personne, une voix ». Ce cadre démocratique permet de valoriser la voix des sociétaires et de les impliquer dans la prise de décision. C'est également le moment de les informer sur les actualités de la Caisse d'Épargne et notamment sur les actions liées à la transition sociale et environnementale.

En 2025, les 15 Caisses d'Épargne se sont dotées du plan stratégique « Coop 2030 » ayant pour objectifs à horizon 2030 de conquérir de nouveaux sociétaires, de fidéliser le sociétariat et de le rajeunir. Des ambitions partagées par le Groupe BPCE dans le cadre de son plan stratégique « VISION 2030 ».

Dans ce cadre, la FNCE a lancé pour le compte des Caisses d'Épargne un nouveau Club des sociétaires accessible sur l'espace client (Banxo & DPW). Il permet aux sociétaires d'accéder à un ensemble d'avantages : offres partenaires, bons d'achat, remises, cashbacks. Mais il va au-delà des bénéfices matériels : sa vocation est de devenir l'outil incontournable permettant aux Caisses d'Épargne d'informer les sociétaires sur leurs actions dans les territoires mais également de créer une communauté de sociétaires pouvant s'impliquer dans la vie et les choix de leur banque et participer à des actions solidaires.

Ainsi, le Club des sociétaires s'articule autour de deux promesses principales : le pouvoir d'achat et le pouvoir d'agir. Le premier se traduit par une

plateforme d'avantages, proposant des réductions négociées auprès d'enseignes nationales – dans les secteurs du loisir, du sport, de la santé, de l'alimentation ou du tourisme. Ces remises, valables toute l'année, sont cumulables avec les promotions habituelles. Le second, le pouvoir d'agir, vise à renforcer le lien entre les sociétaires et leur territoire. Il s'agit de valoriser les initiatives locales, de soutenir des projets à impact et de favoriser la participation directe des membres à la vie coopérative.

En plus des actions dédiées aux sociétaires, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mis en place des actions afin d'accompagner au mieux les collaborateurs :

- Module dédié au modèle et aux valeurs coopératives lors du parcours des nouveaux entrants (PNE) ;
- Mise à disposition d'un e-learning sur le modèle coopératif des Caisses d'Épargne ;

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a également déployé des actions fortes pour valoriser le statut de sociétaire auprès de ses clients et prospects en proposant par exemple des offres et services dédiés (Partenariat Reforest'Action pour toute ouverture de Livret Transition Territoire, certains avantages sur offres bancaires).

En lien avec les équipes commerciales, elle a organisé des événements privilèges pour ses sociétaires :

- 10 rencontres sur le Livret Transition Territoire
- 56 ateliers Digitaux sur l'ensemble du territoire
- La journée privilège des sociétaires en septembre à Biarritz : 900 participants

Le nouveau plan stratégique de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, Up 2030, a été lancé en 2025 et intègre notamment un volet relatif au modèle coopératif et à sa place dans la proposition de valeurs et dans l'expérience client.

De plus, dans le cadre de sa stratégie de développement coopératif, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a déployé un ensemble d'actions structurantes visant à renforcer la vitalité

de son modèle coopératif et l'engagement de ses administrateurs.

Une feuille de route dédiée à la redynamisation des SLE a été élaborée, sur la base des travaux du Conseil d'Orientation et de Surveillance et mise en œuvre. Elle repose notamment sur une charte de gouvernance, des indicateurs de bon fonctionnement des SLE et un parcours de formation des nouveaux administrateurs et auditeurs.

Le dispositif Ambass'acteurs, généralisé à l'ensemble des SLE en 2025, vise à renforcer la mission d'ambassadeur des administrateurs en les sollicitant pour jouer le rôle de facilitateur dans les mises en relation avec des prospects de la Banque de Développement Régional.



■ 1.3. Indicateurs coopératifs

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes partage les sept principes coopératifs énoncés par l'Alliance coopérative internationale et s'engage à les faire vivre au quotidien.

Principe coopératif		Indicateur	2025	2024
1. Adhésion volontaire et ouverte à tous	Tout client peut devenir sociétaire de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.	• Nombre de sociétaires	322 564	308 628
		• Evolution du nombre de sociétaires par rapport à l'année précédente (en %)	4,52 %	3,65%
		• Sociétaires parmi les clients (en %)	27,18 %	25,2
		• NPS (Net promoter score) des clients sociétaires	34	34
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres	Les sociétaires votent lors des assemblées générales des sociétés locales d'épargne (SLE) selon le principe « une personne, une voix ».	• Taux de vote aux AG des SLE (en %)	5,25 %	7,67 %
		• Nombre d'administrateurs de SLE	180	179
		• Taux de femmes membres de SLE (en %)	47 %	48%
		• Nombre de membres au Conseil d'Orientation et de Surveillance	19	19
		• Taux de femmes membres du Conseil d'orientation et de surveillance (en %)	47 %	47%
		• Taux de participation des administrateurs aux Conseils d'Orientation et de Surveillance	99 %	94%
3. Participation économique des membres	La rémunération des parts sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.	• Montant moyen de détention de parts sociales par sociétaire (en euros)	3 887 €	4 091 €
4. Autonomie et indépendance	La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est une banque de plein exercice. Les parts sociales ne s'échangent pas sur les marchés et ne sont pas cotées en bourse. 100 % du capital de la Caisse d'Épargne est détenu par les SLE.			
5. Éducation, formation et information	La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose à ses sociétaires et administrateurs différents canaux d'information. Elle met en œuvre un programme de formation ambitieux portant à la fois sur l'identité de la Caisse d'Épargne et l'acquisition d'un socle de culture bancaire.	• Nombre moyen d'heures de formation par administrateurs de SLE	2,2	4,1
		• Administrateurs ayant suivi au moins une formation sur l'année (en %)	48,7%	52,5%
6. Coopération entre les coopératives	Les Caisses d'Épargne sont représentées dans différentes instances ou organisations de la coopération. Au niveau national et international : Alliance Coopérative Internationale, Conseil supérieur de la coopération, Conseil supérieur de l'ESS, Coop FR. Au niveau régional : Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire.			
7. Engagement envers la communauté	La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes mène une politique d'engagement soutenue sur son territoire. Cf. chapitre 6 - Etre l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire.			

1.4 Le modèle d'affaires Caisse d'Épargne

Notre modèle d'affaires

Les grands enjeux de la société



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

+1,45° dès 2023 vs l'ère préindustrielle



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Hausse de 45 % du nombre de personnes de plus de 80 ans au sein de l'UE d'ici à la fin des années 2030



TRANSITION GÉOPOLITIQUE

Intensification des enjeux de souveraineté et des relocalisations industrielles



TRANSITION TECHNOLOGIQUE

800 millions d'utilisateurs hebdomadaires de ChatGPT après 3 ans (source : openAI)

Notre ADN

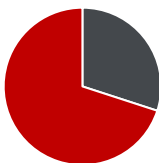
- UN MODÈLE DE BANQUE COOPÉRATIVE TERRITORIALE**
 au service de ses **1,19 millions de clients**
- UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE**
322 564 clients sociétaires élisent leurs représentants pour siéger aux **Conseils d'Orientation et de Surveillance**
- UNE PERFORMANCE COOPÉRATIVE**
 pour inscrire notre croissance **dans le temps long**
- UN IMPACT POSITIF GLOBAL**
 grâce à la force de **solutions locales accessibles à tous**

Nos atouts

- NOS AMBASSEURS**
 sociétaires et collaborateurs, fiers et engagés au quotidien
27,18 % de sociétaires parmi les clients
180 administrateurs
2 665 collaborateurs
- NOS PARTENARIATS**
 Des partenariats avec différents acteurs du territoire, qui renforcent notre ancrage local
CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), CCI, CECNA, UDES, incubateurs, accélérateurs de start-up, universités, associations
- NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL ET DIGITAL**
344 agences commerciales, une agence digitale, **9** centres d'affaires
3 structures spécialisées (Vitibanque, Banque de l'Orme, Néo business)
1 Banque d'affaires
 Une banque multicanale de proximité : **100% digital / 100% physique**
- NOTRE SOLIDITÉ FINANCIÈRE**
3,014 Md€ de fonds propres et ratio de CET1 de **23,3 %**
Les résultats de la Caisse d'Épargne post paiement des intérêts aux parts sociales sont portés en réserves pour assurer la pérennité de l'entreprise et financer l'avenir
 Un système de garantie et de solidarité entre les établissements du groupe

Nos métiers

PNB 2025 : 512,93M€



- NOS MÉTIERS**
Apporter des solutions bancaires et de financement à l'ensemble des clients
Intermédier les services financiers complémentaires, les solutions d'assurance et immobilières
- Distribuer** des solutions d'épargne financière, dont l'épargne responsable
Prendre des participations financières dans les acteurs de l'économie régionale pour favoriser leur développement
- PILIERS STRATÉGIQUES**
Forger notre croissance pour le temps long
Donner à nos clients confiance en leur avenir
Exprimer notre nature coopérative sur tous les territoires

Notre création de valeur

- UN ACTEUR ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
25 370 M€ d'encours de financement à l'économie, dont :
 - 1 165 M€** auprès des professionnels
 - 15 981 M€** de prêts immobiliers
 - 6 104 M€** à la Banque de Développement Régional auprès des entreprises, du secteur public, du logement social, de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et des professionnels de l'immobilier.**19 512 M€** d'encours d'épargne investis dans nos territoires.
- UNE BANQUE MOBILISÉE POUR DÉCARBONER L'ÉCONOMIE**
Pour les particuliers
297 000 visiteurs uniques sur le module digital Conseils et Solutions durables
44,3 M€ de financements accordés pour des travaux de rénovation énergétique
Pour les entreprises
84% des clients corporate ont bénéficié d'un dialogue ESG
174 M€ de financements de la transition et de décarbonation accordés
- UNE BANQUE À IMPACT SOCIÉTAL POSITIF**
383,3 M€ de financements accordés à l'Économie Sociale et Solidaire, au logement social et au secteur public
1,62 M€ d'euros pour nos actions au profit de la société et des territoires
135 micro-crédits accordés pour un montant de **659 K€**
61 % de nos achats auprès de fournisseurs locaux
- UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE**
84/100 index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
320 recrutements en région
7,59 % d'emploi de personnes en situation de handicap

02. Un engagement : rendre l'impact **ACCESSIBLE À TOUS**



■ 2.1. Un groupe à « impact positif »¹

VISION 2030 – le projet stratégique du Groupe BPCE - trace les grandes priorités de construire un projet de croissance au service de ses clients, dans une société marquée par quatre grandes transitions : environnementale, démographique, technologique et géopolitique.

Pour accompagner ces transitions, le groupe mobilise sa présence territoriale, ses métiers et ses expertises pour permettre à ses clients, ses sociétaires et ses collaborateurs d'affirmer leur pouvoir d'agir et d'aborder leur avenir en confiance.

Impact environnemental

Face à l'urgence climatique, la démarche du groupe vise à mettre en œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques déjà tangibles. Rendre « l'impact accessible à tous »², c'est sensibiliser et accompagner massivement tous ses clients dans la transition environnementale via des expertises, des offres de conseil et des solutions globales.

En prenant appui sur les scénarios définis par la science, le Groupe BPCE et ses métiers se positionnent en facilitateurs des efforts de transition. Les mesures mises en œuvre se déploient autour des axes suivants :

1 • Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

2 • Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

• Des solutions à impact :

- **Pour les clients particuliers :** accompagner la rénovation énergétique et l'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie en proposant des solutions de financement et en mobilisant notre rôle d'opérateur, de tiers de confiance ainsi que nos partenariats,

- **Pour les clients BtoB :** accompagner la transition des modèles d'affaires ;

- **Le soutien à l'évolution du mix énergétique,** particulièrement dans le développement des énergies renouvelables et bas-carbone ;

- **L'alignement de ses portefeuilles de financement** sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;

- **Une démarche innovante en finance durable,** avec pour objectif de réaliser plus de cinq émissions d'instruments de financement verts, sociaux ou de santé par an.

Impact sociétal

Profondément ancrées au plus près des territoires, et sensible aux besoins de la société et des clients, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes joue un rôle sociétal clé, en finançant notamment le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS),

les collectivités locales ou l'habitat social. Elle agit dans son écosystème local, soutenant de nombreuses initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de réduction des inégalités. Elle est un acteur incontournable de la dynamique des territoires, en finançant notamment la construction ou la rénovation d'infrastructures et d'équipements nécessaires à l'éducation, la santé ou encore la mobilité.

La Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes déploie le Contrat d'Utilité : « 100 % coopérative, 100 % régionale et 100 % utile au développement économique, social et environnemental de son territoire ».

« Impact Inside » : une transformation interne de toutes les entreprises du groupe, à tous les niveaux

Pour élargir ses solutions à impact auprès de ses clients et accélérer sur chacune des dimensions de l'ESG, le groupe a engagé une transformation de toutes ses entreprises à tous les niveaux. Il mobilise sa gouvernance et ses collaborateurs qu'il s'engage à former aux enjeux ESG, et agit sur ses propres activités en réduisant son bilan carbone.

■ 2.2. L'engagement coopératif & RSE de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

Des orientations nationales en matière de durabilité

Après « Cap 2024 », la Fédération nationale des Caisses d'Épargne ouvre un nouveau cycle avec le lancement de « Coop 2030 » en 2025. Ce nouveau plan stratégique à horizon 2030 vise à développer et renforcer le modèle des Caisses d'Épargne, tout en consolidant leur rôle de banques assurances coopératives, ancrées dans leurs territoires, pionnières dans les transitions et appartenant à leurs clients-sociétaires. Il se positionne par ailleurs en cohérence avec le projet stratégique du Groupe BPCE « VISION 2030 », dont il partage les grandes orientations ; il repose sur trois piliers :

- garantir et renforcer la compétence et l'efficacité de la gouvernance ;
- accompagner les Caisses d'Épargne dans la promotion de leur sociétariat ;

- fédérer la vision du groupe et renforcer l'influence des Caisses d'Épargne dans leur écosystème.

L'habitat constitue un domaine d'impact majeur de ce plan stratégique et est placé au cœur de la démarche coopérative par les Caisses d'Épargne. En soutenant des initiatives concrètes et des partenariats stratégiques, les Caisses d'Épargne font de l'accès au logement un levier d'impact sociétal et territorial, contribuant à l'émancipation de chacun.

Ce plan stratégique est le fruit d'un travail collectif qui sera suivi au travers de quatre groupes de travail thématiques composés de présidents/es de directoire et de COS des 15 Caisses d'Épargne. Ces groupes de travail thématiques permettent une exploration des axes clés tels que la stratégie, le sociétariat, la gouvernance et la formation, les transitions et la philanthropie.

La stratégie coopérative & RSE de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne les évolutions de la société, fondement de son identité. Ancrage territorial, réponses concrètes aux besoins de l'économie réelle et des clientèles locales, soutien aux acteurs de la vie sociale, le modèle Caisse d'Épargne a fait la preuve de sa pertinence et de sa solidité depuis deux siècles.

La politique Impact de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans cet héritage tout en cherchant à adresser les enjeux de notre époque, avec la déclinaison opérationnelle ci-dessous :

- **S'engager dans la transformation des territoires et dans la décarbonation de l'économie de proximité** : en tant que banque coopérative régionale, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes contribue aux transformations locales. Pour répondre aux enjeux de transition environnementale, d'emploi, de solidarité, elle tisse des liens avec l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient clients, partenaires, fournisseurs au travers d'une relation durable et de qualité. En 2024, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-

Charentes a publié sa feuille de route élaborée dans le cadre de la Convention des Entreprises pour le Climat Nouvelle Aquitaine. Cette feuille de route vers une économie régénérative a été pleinement intégrée en 2025 dans sa stratégie.

- **S'engager vis-à-vis des collaborateurs:** en tant qu'employeur responsable, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne l'évolution des compétences nécessaires à l'expertise de ses salariés. Elle se mobilise autour de la qualité de vie au travail, du respect des valeurs de mixité et de diversité dans un objectif d'attractivité, de développement de la motivation professionnelle et de fidélisation de l'ensemble de ses collaborateurs.
- **S'engager dans la poursuite de nos actions d'inclusion et de philanthropie:** au travers de son Fonds de Dotation et de ses actions de mécénat, et grâce à ses actions en faveur de l'éducation financière, du microcrédit et de la biodiversité, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes contribue à la cohésion, la solidarité et l'innovation sociale. Elle apporte des réponses adaptées aux besoins locaux, orientées notamment en faveur de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et de l'inclusion intergénérationnelle.



Fonds de dotation
**CAISSE
D'EPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes



Remise des prix de l'Appel à Projet Biodiversité 2025

En 2025, trois actions emblématiques sont à citer pour la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes :

SUR LE MODÈLE **BUSINESS** EN:

- Renforçant la prise en compte des enjeux ESG en matière de connaissance client, de caractérisation green des financements et d'analyses à l'octroi de crédit par des accompagnements ciblés des réseaux commerciaux ;
- Concrétisant son expertise sur le financement des énergies renouvelables par une production significative auprès des acteurs locaux.

SUR LE MODÈLE **CORPORATE** EN:

- Co-construisant la trajectoire de décarbonation de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes sur les scopes 1 et 2 avec les principales Directions Métier ;
- Continuant de développer ses participations à des événements locaux (Résolution, Forum Mondial de l'ESS...) ;
- Restaurant un écosystème forestier dont elle est propriétaire en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels et l'Office National des Forêts.



Salon Résolution

SUR LE MODÈLE **COOPÉRATIF** EN:

- Sensibilisant 100 % des nouveaux collaborateurs et en promouvant le modèle coopératif auprès de ses collaborateurs (83,3 % de collaborateurs sociétaires sur l'exercice 2025).

■ 2.4. Labels et engagements

Engagements du Groupe BPCE



⁽¹⁾ Périmètre certains affiliés Natixis Investment Managers (Natixis IM), BPCE Assurances rejoignant les PRI en 2016.

⁽²⁾ Engagement pris par Natixis en 2018, élargi au Groupe BPCE en 2024.

Notations extra-financières du Groupe BPCE

Les notations extra-financières du Groupe BPCE sont accessibles à l'adresse suivante :

<https://www.groupebpce.com/rse/ratings-standards-internationaux/>

Labels et certifications de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

Les actions réalisées par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes en matière de RSE sont évaluées par des organismes publics et privés qui octroient un label et/ou une certification, gage de conformité à une norme :

- Valable trois ans, elle a renouvelé son Label RFAR « Relation Fournisseurs et Achats

Responsables » pour la troisième fois cette année. Il est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l'Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs (éthique, respect des intérêts fournisseurs, intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les procédures achats, qualité des relations fournisseurs...);

- Elle a signé la charte d'engagement Alliance de Bordeaux pour l'Énergie Solaire qui lui permet de contribuer à l'objectif de solarisation du territoire bordelais au titre de son foncier.



03. Une gouvernance portant les enjeux de durabilité au plus haut niveau

■ 3.1. Rôle des organes de surveillance et de direction

Le réseau Caisse d'Épargne a mis en place une politique de nomination et de succession des dirigeants qui intègre l'exigence de parité. Cette politique a été adoptée formellement par les 15 Caisses d'Épargne lors des réunions de conseil d'orientation et de surveillance.

Dans le cadre du renouvellement général de la représentation des sociétaires dans la gouvernance des conseils d'administration de SLE et des COS, la prise en compte de la parité est parfaitement intégrée par l'ensemble des parties prenantes. Outre l'obligation légale, les Caisses d'Épargne sont complètement engagées dans une représentation des sociétaires diversifiée, autant dans les profils et les compétences que dans l'âge et les genres.

Ainsi, le comité des nominations s'assure notamment que les aspects suivants de diversité au sein du COS sont bien observés : formation, parcours professionnel, âge, représentation géographique équilibrée, représentation des différents types de marché, représentation des catégories socioprofessionnelles du sociétariat, objectif quantitatif minimum de 40 % relatif à la représentation du sexe sous-représenté. Au regard de ces critères, le comité des nominations veille, lors de tout examen de candidature au mandat de membre de COS, à maintenir ou atteindre un équilibre et à disposer d'un ensemble de compétences en adéquation avec les activités et le plan stratégique du groupe mais également avec les missions techniques dévolues aux différents comités du COS.

Aucun de ces critères ne suffit toutefois, seul, à constater la présence ou l'absence de diversité qui est appréciée collectivement au sein du COS. En effet, le comité des nominations privilégie la complémentarité des compétences techniques et la diversité des cultures et des expériences dans le but de disposer de profils de nature à enrichir les angles d'analyse et d'opinions sur lesquels le COS peut s'appuyer pour mener ses discussions et prendre ses décisions, favorisant ainsi une bonne gouvernance.

Au 31 décembre 2025, le conseil d'orientation et de surveillance est composé de 19 membres, dont 15 membres représentant les SLE, 1 membre représentant les collectivités territoriales et EPCI, 2 représentants des salariés et un représentant des salariés sociétaires. Avec 8 femmes au sein du conseil d'orientation et de surveillance, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes atteint une proportion de 47 %.

Le directoire est composé de 5 membres.

La loi Rixain du 24 décembre 2021 vient renforcer les exigences de représentation des femmes parmi les cadres dirigeants et les instances dirigeantes. **À compter du 1^{er} mars 2026** : atteindre un objectif d'au moins 30 % de femmes et d'hommes cadres dirigeants et d'au moins 30 % de femmes et d'hommes membres d'instances dirigeantes. Dans le cas où ces objectifs ne sont pas atteints, l'entreprise concernée doit définir des mesures adéquates et pertinentes de correction.

A la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, la proportion des femmes est de **41,1 %** pour les Instances dirigeantes (comité des Directeurs) et de **40 %** pour les cadres dirigeants et **49,5%** des cadres sont des femmes à décembre 2025.



Le Directoire

Formation des membres de COS et des administrateurs

Dans le cadre de la gouvernance coopérative du réseau Caisse d'Épargne, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, en liaison avec le Groupe BPCE et les Caisses d'Épargne, accompagne et forme les élus dans l'exercice de leur mandat à travers un dispositif de formation dédié. Des programmes de formation s'adressent aux administrateurs de sociétés locales d'épargne (SLE), aux membres de conseil d'orientation et de surveillance (COS), et aux membres des comités spécialisés du COS. Chaque public bénéficie d'une offre de formation adaptée à son mandat en format présentiel et/ou en visio-conférence, en présence d'un expert.

- Outre les sujets réglementaires, les administrateurs sont également accompagnés sur plusieurs thématiques liées à l'engagement sociétal des Caisses d'Épargne :

- Implication dans les projets de mécénat de la Caisse d'Épargne. Les référents et équipes philanthropie des SLE interviennent dans l'identification, l'analyse et le suivi des dossiers du Fonds de Dotation de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes dont l'une des deux thématiques est la transition environnementale. Leur rôle est déterminant car la vocation du Fonds de Dotation est d'accompagner des projets au plus proche de ses territoires dont les administrateurs sont les représentants.
- Au sein de chaque SLE sont nommés également des référents éducation financière dont la mission est de participer aux réflexions autour de l'inclusion financière. Ils sont les « ambassadeurs » de l'antenne

Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes de l'association Finances et Pédagogie auprès des partenaires locaux pour renforcer les synergies et les collaborations.

- Promotion de l'offre d'investissement socialement responsable (ISR) à l'occasion d'une sensibilisation à l'ESG : la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mis en place une opération afin de promouvoir l'offre d'ISR auprès des administrateurs de SLE en faisant appel à Mirova, filiale de Natixis dédiée à l'ISR, pour intervenir lors d'un webinaire sur la Biodiversité et sur la finance durable comme levier d'accélération vers un modèle économique durable et inclusif.
- Mais aussi le déploiement de l'intelligence artificielle avec la tenue d'une réunion plénière sur l'intelligence artificielle générative avec l'intervention notamment d'Etienne HURET CEO de Natixis Portugal sur les enjeux et les opportunités que l'IA pose dans le monde en perpétuelle mutation et sur la révolution technologique que ces évolutions représentent dans le secteur bancaire.



■ 3.2. Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Caisse d'Épargne

Au niveau du Conseil d'orientation et de surveillance et de ses comités

Instance	Président	Périodicité	Missions	Principaux sujets ESG traité en 2025
Comité Impact du COS	Laurent Thurin (Président d'une SLE)	Trimestrielle	Informier le comité sur les sujets Impact inside, Impact Core Business et le développement coopératif.	Les mises en marché green, les différents reporting (Rapport d'Impact Volontaire), l'engagement des collaborateurs, les partenariats et mécénats, les actions d'animation du sociétariat...

Instance	Président	Périodicité	Missions	Principaux sujets ESG traité en 2025
Comité Stratégique Impact	Frédérique Destailleur (Présidente du directoire)	Semestriel	Piloter la stratégie Impact de la Caisse et être le comité de référence pour les enjeux Impact	Création de la direction Impact Validation de la politique Impact et des indicateurs stratégiques

Au terme d'une réflexion engagée par le directoire de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour faire face aux attentes de ses parties prenantes internes et externes et s'aligner avec ses convictions et engagements, le directoire a décidé de créer une nouvelle « Direction Impact » autour de trois grandes missions :

- Conduire la vision stratégique de l'Impact pour la Caisse
- Agir en coordinateur et pilote pour l'ensemble des actions Impact de la Caisse sur l'ensemble du prisme ESG
- Assurer un apport d'expertise pour les directions métiers.

Cette création a donné lieu à un Comité Stratégique Impact semestriel dans lequel siège tous les membres du directoire et 14 directions métiers ainsi que l'alignement du Comité RSE du COS qui est devenu le Comité Impact du COS qui se réunit trimestriellement. Il se compose de sept membres dont quatre représentant les SLE, un représentant les collectivités territoriales et EPCI et deux

représentant les salariés. Participent également aux réunions notre Présidente ainsi que le mandataire du pôle Ressources.

■ 3.3. Intégration des critères ESG dans les systèmes d'incitation

Le comité des rémunérations est chargé de formuler des propositions au Conseil d'Orientation et de Surveillance concernant :

- Le niveau et les modalités des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature, accordés aux membres du directoire, y compris les avantages en nature, de prévoyance et de retraite ;
- La rémunération des membres du directoire.

Dans ce cadre, des objectifs portant sur les enjeux de durabilité ont été intégrés dans la part variable des rémunérations des membres du directoire :

- 50 % : critères communs au groupe BPCE
- 30 % : critères locaux
- 20 % : critères de management durable, à savoir :

Instance Libellé (1)	Président Poids en % (2)	Périodicité Objectif (3)	Missions Processus de mesures (4)
Cadrage du POS et lancement de 15 projets en 2025	2,00%	Quanti/quali	
Mise en œuvre opérationnelle de la Direction Impact	2,00%	Qualitatif	
Renforcement du dispositif de maîtrise des risques	2,00%	Qualitatif	
Feuille de route de la dynamisation du sociétariat	2,00%	Qualitatif	
Lancement du market place sociétaires	2,00%	Qualitatif	
Mise en place du programme métamorph'ose et mise en œuvre de la feuille de route CEC (Convention des Entreprises pour le Climat)	1,00%	Qualitatif	
Animation du LTT	1,00%	Qualitatif	
Part de financements green dans la production	1,00%	Qualitatif	
Lancement d'une enquête de satisfaction sur l'expérience collaborateur	1,00%	Qualitatif	
Lancement des premiers viviers RH expertises	1,00%	Qualitatif	
% de salariés sociétaires	1,00%	85,00%	
RAF (Dispositif d'Appétit au Risque)	4,00%	Qualitatif	85,0% = 100% ; 80,9% ; interprétation linéaire entre 80,9% et 85,0%

■ 3.4 Dispositif de pilotage des enjeux ESG / « Impact Inside »

Au niveau du groupe, la direction de l'Impact, rattachée au président du directoire de BPCE, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du groupe. Elle joue un rôle transverse dans le groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la VISION 2030 de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière.

Un comité Impact réunissant dix dirigeants des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne a coconstruit la stratégie Impact du Groupe BPCE et en assure désormais le pilotage, validant les orientations, les projets prioritaires et le plan de travail opérationnel.

Une filière Impact, coordonnée et portée par la direction de l'Impact, pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du groupe, elle garantit la co-construction, la

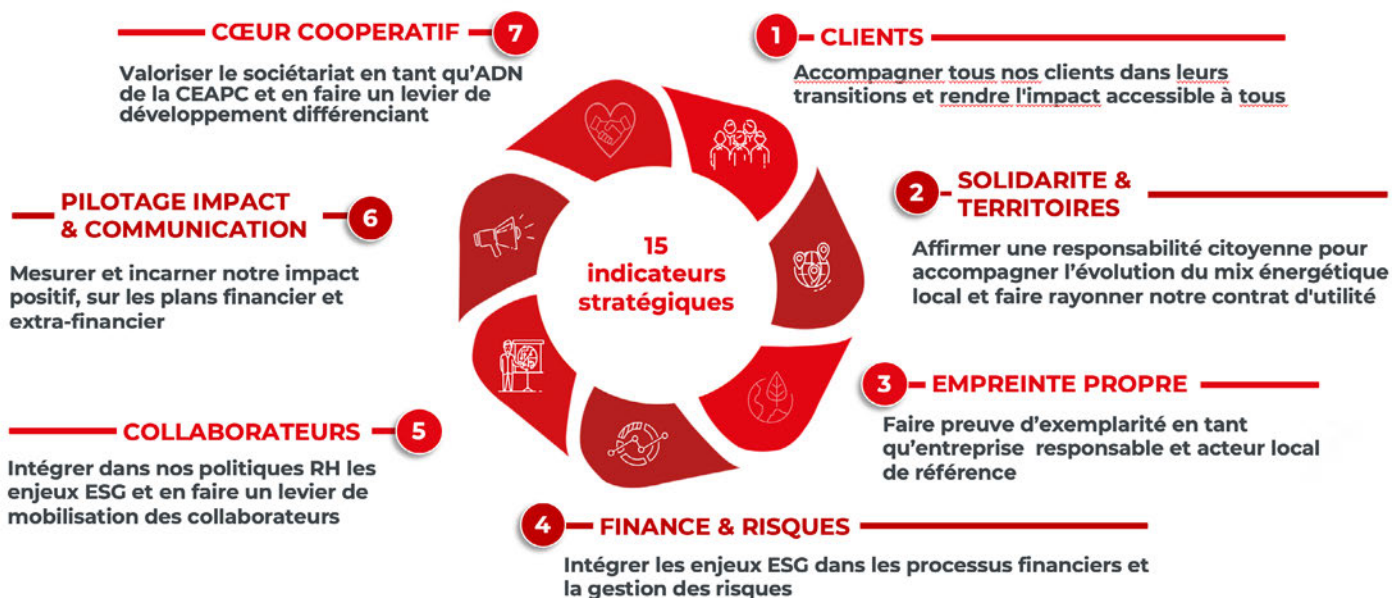
mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du groupe a désigné un sponsor Impact, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

Au sein de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes :

- Notre présidente siège au comité Impact du Groupe et la directrice de l'Impact est Sponsor Impact. Une communauté d'ambassadeurs de l'Impact animés par la direction Impact assurent l'acculturation des collaborateurs sur les enjeux ESG.

L'année 2025 a permis de structurer dans le cadre de notre Plan Stratégique UP 2030 notre programme Impact qui se décline en 7 axes comme la roue de l'Impact ci-dessous les décrits :



Cette roue intègre la feuille de route de la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat) et affirme nos ambitions au cœur du projet stratégique UP 2030 au travers de 3 missions :

Mission « **la banque coopérative créatrice de lien social** » : chantier redynamisation des SLE et Cœur Coopératif

Mission « **la banque des transitions** »

Mission « **l'employeur qui donne envie** »

04. Prendre en compte les risques ESG

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans le dispositif de gestion des risques ESG mis en place à l'échelle du Groupe BPCE au travers d'un plan d'action dédié. Ce plan d'action, coordonné par le département des Risques ESG au niveau du groupe, a été renforcé courant 2024 en ligne avec les engagements ESG du Groupe BPCE dans le cadre du projet stratégique VISION 2030 et avec les exigences réglementaires.

Ce plan d'action pluriannuel, aligné sur le projet stratégique 2024-2026 et directement imbriqué dans la stratégie et les actions mises en œuvre par le programme Impact, fait l'objet d'un suivi trimestriel par le comité des risques ESG et par le comité des risques du conseil de surveillance du Groupe BPCE. Il s'articule autour des quatre thèmes suivants : la gouvernance des risques ESG, le renforcement de la connaissance des risques, l'insertion opérationnelle des travaux et les mécanismes de pilotage consolidé des risques.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'est dotée dès 2023 d'un comité exécutif des risques climatiques auquel participe notamment l'ensemble des membres du Directoire. Il examine les principales zones de risques climatiques et environnementaux, en lien avec le plan stratégique. Il met en place des indicateurs, surveille l'évolution des expositions et décide de la mise en place de plans d'atténuation. Il valide la déclinaison des normes, politiques et contrôles sur les risques climatiques et environnementaux, mais également sociaux, sociétaux et de gouvernance. Il suit les chantiers réglementaires.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans le processus d'identification des risques climatiques et environnementaux mis en place au niveau du groupe, qui vise à structurer la compréhension des risques auxquels le groupe est exposé à court, moyen et long terme et à identifier les axes prioritaires de renforcement du dispositif de maîtrise des risques. Ce processus d'identification s'appuie sur :

- La mise en place d'un **référentiel des risques ESG** : s'agissant des risques climatiques et environnementaux, il distingue les risques physiques (température, vent, eau, masses

solides, biodiversité, eau et ressources marines, ressources naturelles, pollution) et les risques de transition (évolutions réglementaires et juridiques, ruptures technologiques, comportement des parties prenantes) ;

- L'identification et la description des **canaux de transmission** reliant les facteurs de risques climatiques et environnementaux aux autres catégories de risque (risques de crédit, risques d'assurance, risques structurels de bilan, risque de réputation etc.) ;
- **L'évaluation de la matérialité** des risques ESG en regard des autres catégories de risques en s'appuyant sur des méthodes et outils permettant l'évaluation qualitative ou quantitative des risques ESG.

Le Groupe BPCE s'appuie notamment sur une méthodologie interne d'évaluation des enjeux et des risques climatiques et environnementaux. Cette méthodologie s'appuie sur une base de connaissances sectorielles documentant les principaux enjeux et risques liés au secteur, et des évaluations à dire d'experts suivant les axes de la taxonomie européenne. Ces méthodologies font l'objet de travaux d'amélioration continue afin d'étendre l'évaluation aux facteurs de risque sociaux et de gouvernance et de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques ainsi que la disponibilité des données et des outils d'analyse.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a réalisé son analyse de matérialité des risques climatiques et environnementaux sur la base de la méthode BPCE. Elle s'est appuyée sur les particularités de son territoire particulièrement exposé aux risques climatiques physiques (inondations et retrait gonflement des argiles notamment), qui affecte par transmission, son exposition au risque de crédit. Ces analyses ont été enrichies des apports des différents experts métiers.

En coordination avec les travaux menés à l'échelle du Groupe BPCE, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes déploie progressivement les outils et méthodes de prise en compte des facteurs

de risques ESG dans ses prises de décision opérationnelle, en s'appuyant sur les processus mis en place par les principales filières de risque de la banque (crédit, investissement, opérationnels, etc.).

En particulier, dans le cadre du processus d'octroi de crédit, la prise en compte des risques ESG s'appuie sur :

- Les politiques risques de crédit du Groupe BPCE, qui intègrent des critères d'octroi ou des points de vigilance se rapportant aux enjeux ESG et aux risques associés, lorsque ceux-ci sont pertinents pour le secteur considéré, permettant de guider l'analyse des dossiers de financement sur ces aspects ;
- L'application des politiques sectorielles ESG du Groupe BPCE, encadrant l'activité de financement sur les secteurs Charbon, Pétrole & Gaz et Défense et Sécurité ;
- L'intégration des enjeux ESG dans le dialogue stratégique entre la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et ses clients de la Banque de Développement Régional. Ce « dialogue ESG » permet d'enrichir la connaissance client et d'alimenter l'analyse des enjeux extra-financiers dans les dossiers de crédit ;
- La notation des risques ESG déployée sur l'ensemble du portefeuille Entreprises. Cette notation des risques ESG, indépendante de la notation crédit, fournit aux analystes une indication du niveau de sensibilité du client aux risques ESG.



05. Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre **IMPACT POSITIF** grâce à la force de nos solutions locales

■ 5.1. Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact

Le modèle coopératif de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes place le dialogue avec les parties prenantes au cœur de ses actions. Son ancrage territorial lui permet d'être à l'écoute de tous et de saisir les attentes de la société, en favorisant les écosystèmes locaux et le dialogue avec ses parties prenantes, comme les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles, les écosystèmes entrepreneuriaux, les structures éducatives, les associations, fondations, mutuelles que la Caisse accompagne historiquement.

En détenant le capital de l'entreprise au travers de

parts sociales, les clients deviennent sociétaires et participent activement à la vie, aux orientations, notamment sur le développement durable de leur banque. Les membres de conseil d'orientation et de surveillance, représentants des clients sociétaires, des territoires et de la société civile sont au cœur de la gouvernance de leur banque.

Les attentes des parties prenantes sont également identifiées et prises en compte au travers des relations régulières avec les dirigeants des Caisses d'Épargne, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, les instances représentatives du personnel et les associations. Enfin, les enquêtes d'image ou de perspectives sont autant de sources d'identification de l'évolution des attentes des parties prenantes.

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ
Sociétaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participation aux assemblées générales des SLE ■ Présence aux manifestations dédiées (Journée Privilège Sociétaire, réunion Livret Transitoire Territoire dans les territoires et ateliers digitaux) ■ Envoi de newsletters aux sociétaires et actualités sur le Club des Sociétaires ■ Club de sociétaires ■ Journées sociétaires en agence 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valorisation et promotion du modèle coopératif ■ Participation à la vie de la banque et co-construction de son plan stratégique ■ Accès à une information privilégiée de la vie de la banque et son impact dans la région ■ Mesure de la satisfaction (NPS sociétaires)
Administrateurs de Sociétés Locales d'Épargne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participation aux conseils d'administration des SLE ■ Participation à des évènements dédiés comme la Convention des Administrateurs ■ Parcours de formation présentiel et digital ■ Participation possible aux missions spécifiques au sein des SLE : référents philanthropie et éducation financière ■ Revue de presse mensuelle, note de veille « Focus » ■ Site administrateurs dédié 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Représentation des intérêts des sociétaires dans la gouvernance ■ Attribution de l'agrément aux nouveaux sociétaires ■ Détention des parts de capital ■ Contribution à l'élaboration des orientations générales ■ Animation du sociétariat ■ Développement du rôle des Administrateurs (dispositif des Ambass'acteurs)

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ
Membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participation aux conseils d'orientation et de surveillance ■ Participation aux comités spécialisés ■ Groupes de réflexion ■ Formations réglementaires obligatoires et séminaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Représentation des intérêts des sociétaires dans la gouvernance ■ Participation à la définition des orientations stratégiques ■ Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne ■ Co-construction de la feuille de route « Redynamisation de la vie des SLE »

Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baromètre social et baromètre satisfaction métiers ■ Entretiens annuels et dispositif de gestion de carrière ■ Formations et développement des compétences ■ Communication interne ■ Réseaux associatifs internes (sport, mixité...) ■ Mécénat de compétence (Plateforme SOLidaire) ■ Droit d'alerte des collaborateurs ■ Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et sécurité au travail ■ Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) ■ Participation des représentants du personnel aux grandes thématiques stratégiques et de transformations et négociations d'accords ■ Valorisation de notre image employeur ■ Partage des valeurs coopératives en lien avec l'inclusion et la préservation de l'environnement
-----------------------	--	--



Périgueux

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ
Clients	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendez-vous personnalisés ■ Dialogue dédié pour intégrer les enjeux ESG sur les différents marchés et secteurs d'activités ■ Événements clients ■ Enquêtes de satisfaction NPS ■ Partenariats institutionnels et commerciaux ■ Partenariat avec des acteurs locaux ou nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Proposition d'offres engagées (Livret Transition Territoire) et accompagnement des clients ■ Dialogue ESG : acculturation des clients, accompagnement des démarches de transformation, évaluation des risques pour une meilleure prévention et gestion par le client et pour intégration des critères ESG à l'octroi des crédits ■ Amélioration de la satisfaction client ■ Contrôle du respect des règles de conformité et déontologiques dans les politiques commerciales, procédures et parcours de vente ■ Gestion des réclamations ■ Médiation
Fournisseurs et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique d'achats responsables ■ Engagement dans des initiatives gouvernementales (ex : « French Tech ») ■ Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques ■ Préparation des certifications ■ Dispositif d'écoute et enquêtes de satisfaction ■ Droit d'alerte des fournisseurs et mise en place d'un médiateur indépendant ■ Audit 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Charte relations fournisseurs responsables, associant les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance ■ Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats ■ Identification de plans de progrès pour mieux connaître les attentes des fournisseurs ■ Amélioration de la relation et du niveau de satisfaction ■ Consultation et appels d'offres
Acteurs institutionnels, fédérations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rencontres régulières (autorités publiques, chambres consulaires,...) ■ Participation à des groupes de travail sectoriels à l'échelle locale ■ Réponses aux consultations publiques ■ Transmissions d'informations et de documents ■ Présence dans les conseils d'administration d'acteurs du Logement Social, de SEM, EPL, ESS, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décision collective, juste et éclairée ■ Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décisions collective, juste et éclairée ■ Prise en compte des spécificités sectorielles ■ Conformité réglementaire ■ Rôle d'acteur économique du territoire

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ
Associations et ONG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appels à projets avec son Fonds de Dotation ■ Mécénat (financier ou en nature) ■ Bénévolat de collaborateurs, mécénat de compétences ■ Echanges réguliers ■ Participation à la communauté des Alumnis de la CEC Nouvelle-Aquitaine (Convention des Entreprises pour le Climat) et aux commissions de BPFT (Bordeaux Place Financière et Tertiaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impacts positifs au travers de nombreuses initiatives culturelles et solidaires dans différents domaines : création d'entreprises, insertion, solidarité, jeunes, sport, protection de l'environnement, ... ■ Amélioration de la transparence ■ Apport d'expertises croisées : bancaire / financière et meilleure appréhension des acteurs locaux ■ Engagement en faveur de la transition environnementale.

■ 5.2. Les enjeux ESG de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

Au sens de la Corporate Sustainability Reporting Directive, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, elle publie néanmoins ce rapport d'impact volontaire.

L'analyse de double matérialité³ a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE, incluant l'ensemble des Caisses d'Épargne. Pour 2025, le groupe identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes au sein des chapitres suivants :

Enjeu matériel pour le Groupe BPCE	Chapitre Rapport d'Impact Volontaire
Changement climatique	Contribuer à la décarbonation de l'économie
Personnel de l'entreprise	Être un employeur de référence
Communautés affectées	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire
Clients et utilisateurs finaux	Une banque inclusive qui protège
Conduite des affaires	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

³ • La notion de double matérialité consiste à considérer la matérialité à la fois du point de vue de l'impact (impact des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement dans la chaîne de valeur et à travers ses relations d'affaires) et du point de vue financier (incidences de l'environnement extérieur sur l'entreprise, qui engendrent des incidences sur la situation financière de l'entreprise, le coût du capital, la performance financière).

03.

Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous

01. Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique	29
02. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne tous ses clients dans leur transition environnementale.....	31
■ 2.1 Accompagner les clients particuliers	31
■ 2.2 Accompagner les besoins des clients personnes morales dans l'évolution de leur modèle d'affaires.....	33
■ 2.3 Contribuer au financement des projets d'énergies renouvelables sur les territoires...	34
■ 2.4 Indicateurs	34
03. Empreinte propre de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.....	35

01. Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique

La contribution du Groupe BPCE à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de l'économie s'illustre par la mise en place d'un plan de transition qui concerne ses activités de financement, de gestion d'actifs et d'assurance avec notamment des trajectoires sectorielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce plan de transition est pleinement intégré à la stratégie globale. Il utilise des leviers commerciaux qui permettent en adaptant la stratégie commerciale du groupe, d'accompagner la transition de nos clients.

Ainsi, le Groupe BPCE a défini les axes stratégiques suivants :

- Accompagner ses clients dans leur transition environnementale ;
- Aligner ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;

- Des trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseur ;
- Étendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- Poursuivre la réduction de son empreinte propre.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes contribue au plan de transition du Groupe BPCE en accompagnant les particuliers, entreprises et collectivités locales sur son territoire et en apportant une gamme de solutions diversifiées et adaptées aux besoins de ses clients.



Bassin d'Arcachon

Plan de transition du Groupe BPCE dans sa contribution à l'atténuation du changement climatique



L'IMPACT ACCESSIBLE À TOUS

- Accompagnement de tous ses clients dans leur transition environnementale
- Alignement de ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris
- Trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseurs
- Extension de la stratégie de refinancement durable afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de VISION 2030
- Poursuite de la réduction de son empreinte carbone



ADAPTATION DE LA STRATÉGIE COMMERCIALE DES ACTIVITÉS

Accompagner les clients particuliers

- Dans la rénovation
- Dans la mobilité douce
- Dans la remise en état après sinistre
- Via des produits d'épargne dédiés

Accompagner les clients personnes morales dans l'évolution des modèles d'affaires

- En s'appuyant sur l'analyse des plans de transition (ambition, performance passée et présente, leviers et actions, gestion opérationnelle)
- Avec une offre de produits et de solutions adaptés à la clientèle des entreprises
- Avec une offre de produits adaptés à la clientèle des investisseurs
- Via le renforcement des expertises de financement de la transition énergétique, le financement des énergies renouvelables, le M&A et les services d'intermédiaires sur les marchés de capitaux

Pilotage de décarbonation des portefeuilles



LEVIERS

- Accompagnement des clients particuliers avec une gamme complète de solutions de rénovation énergétique des logements permettant de préserver la valeur du patrimoine immobilier
- Accompagnement des clients particuliers et entreprises dans la mobilité bas-carbone
- Dialogue ESG permettant le conseil, en proximité des entreprises, avec l'analyse des modèles d'affaires selon leurs tailles et secteurs économiques
- Le soutien à l'évolution du mix énergétique et l'accompagnement de la diminution du recours aux énergies carbonées
- Le pilotage des trajectoires de décarbonation des secteurs les plus émissifs en carbone
- Démarche continue de réduction de l'empreinte propre sur l'immobilier, la mobilité, le numérique, les achats



OBJECTIFS ET PLANS D'ACTION

Des objectifs chiffrés de décarbonation fondés sur la science pour...

- **Les financements** des secteurs carbo intensifs des portefeuilles de financement
- Les portefeuilles **d'investissement** des activités d'assurance
- Les **portefeuilles et mandats** de l'activité de gestion d'actifs

... complétés par des plans d'actions dédiés qui capitalisent sur l'ancrage local du groupe et sa compréhension des enjeux des territoires :

- Enveloppe annuelle de financement d'1 milliard d'euros dédiée à la rénovation énergétique pour les particuliers
- Enveloppe de financement de 5 milliards d'euros à horizon 2026, dédiée à la décarbonation et à la transition des entreprises
- Augmentation des financements des énergies renouvelables de 15 % à horizon 2026
- Dialogues ESG avec les entreprises
- Développement constant d'expertises sectorielles (infrastructures énergétiques, transports...)
- Développement d'une gamme sélective de fonds et services « transition » en proposant des produits avec une thématique de transition, ou portant des ambitions de décarbonation
- Activités relevant de l'empreinte propre

02. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne tous ses clients dans leur **TRANSITION ENVIRONNEMENTALE**

Le modèle coopératif de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes place les clients sociétaires au cœur de la gouvernance et permet de renforcer la prise en compte de leurs attentes et leurs besoins. Capitalisant sur son ancrage local et sa compréhension approfondie des spécificités de son territoire, elle se positionne aux côtés de tous ses clients, en leur proposant des solutions locales et adaptées.

Les actions de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes participent ainsi à l'adaptation de la stratégie commerciale des activités du groupe et s'inscrivent dans les axes stratégiques du plan de transition (cf. ci-dessus).

■ 2.1. Accompagner les clients particuliers

Concernant la clientèle des particuliers, le groupe concentre son action sur l'accompagnement des efforts de rénovation énergétiques, compte tenu de la position prépondérante du groupe sur le secteur de l'immobilier et accompagne le développement de la mobilité douce. Plusieurs offres de produits et services, et parcours sont proposés. En augmentant le nombre de financements pour la rénovation énergétique des logements, le plan d'action décliné par tous les établissements du groupe mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.

Dans la rénovation énergétique

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes œuvre au quotidien pour permettre à ses clients d'engager des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements :

- En proposant à ses clients l'utilisation de l'application « Conseils et Solutions Durables », disponible sur l'application mobile, qui permet de calculer simplement son empreinte carbone et de bénéficier de conseils et solutions pour les travaux de rénovation énergétique. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a ainsi enregistré 297 000 visiteurs uniques sur cette application depuis son lancement⁴ ;
- En accompagnant ses clients porteurs de projet immobilier, pour les logements individuels et les copropriétés. Plusieurs prestations et parcours leur sont proposés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, financements adaptés à chaque situation (prêt éco-PTZ dédié, prêt à Impact, préfinancement des subventions, prêt collectif dédié), partenariats établis ou en test avec des spécialistes de la rénovation (Cozynergy, Little Worker). En 2025, le montant de financements de travaux de rénovation énergétique était de 44,3 millions d'euros pour la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes (soit +3.26 % par rapport à 2024).

Le Prêt à Impact  **CAISSE D'ÉPARGNE**

Un modèle de financement vertueux.

Une bonification sur le taux initial du prêt est appliquée au client dès lors que des travaux réalisés dans son bien lui ont permis de gagner deux lettres de DPE. Le deuxième DPE est offert à nos clients sociétaires.

- En augmentant le montant annuel de financements pour la rénovation énergétique⁵ des bâtiments pour les particuliers par des actions de marketing direct auprès de clients ciblés.

4 • Cumul du nombre de visiteurs uniques depuis le lancement en 2023 du modèle Conseils et Solutions durables

5 • Production annuelle

- En intégrant au sein de l'offre d'assurances multirisques habitation, l'assurance des constructions durables et du matériel de production d'énergie renouvelable pour favoriser la transition climatique du secteur de l'habitat.

Dans la mobilité douce

La transition vers les mobilités « bas-carbone » constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a fait évoluer ses offres pour accompagner ses clients particuliers dans l'adaptation à ce nouveau contexte :

- Un prêt « Véhicule propre » pour répondre aux besoins de financement des véhicules « propres » (soit, selon la réglementation, les véhicules électriques et hybrides rechargeables émettant moins de 50 g de CO2 par km) ;
- Une offre de crédit à la consommation intitulée « Prêt vert » pour acquérir un véhicule électrique ;
- Des offres d'assurance Auto, dédiées aux véhicules « propres » (hybrides, électrique, GPL) avec un avantage tarifaire spécifique pour les véhicules électriques (jusqu'à - 10 %) et aux petits rouleurs (réduction jusqu'à 10 % s'ils parcourent moins de 8 000 kilomètres) ont été mises en marché ;
- Des offres d'assurance déployées pour accompagner l'acquisition de moyens de « mobilités douces » (trottinette, vélo électrique, gyropode...) au sein du contrat Multirisque Habitation ;
- L'application « Conseils et Solutions Durables » proposant aux clients un accompagnement complet : compréhension des évolutions réglementaires, identification des Zones à Faibles Émissions (ZFE), calcul de la vignette Crit'Air de son véhicule, estimation de l'impact carbone de ses déplacements via le simulateur de l'ADEME, identification des aides et subventions favorisant l'adoption d'une mobilité moins émissive, recherche d'un véhicule propre à l'achat ou sous forme locative, financement et assurance de ces véhicules.

Via des produits d'épargne dédiés

En proposant le Livret Transition Territoire dont la

ressource a vocation à être affectée au financement de prêts locaux pour la transition écologique, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes permet à ses clients particuliers de prendre part efficacement à cet objectif commun.

Le dispositif de fléchage du Livret Transition Territoire permet de justifier l'affectation des fonds collectés à des univers de financement contribuant à la transition énergétique et environnementale : rénovation énergétique, mobilité « bas-carbone », transition d'activité, énergies renouvelables ou constructions immobilières aux derniers standards de performance énergétique. Ce dispositif s'applique également aux 10 % de fonds collectés sur le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS).

En 2025, l'excédent d'encours d'épargne collectée sur le Livret Transition Territoire représentait pour la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes un montant de 262 millions d'euros.



L'offre d'épargne financière ESG distribuée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'appuie sur un univers large et diversifié de fonds proposés par Natixis Investment Manager et les gestionnaires d'actifs du groupe. Les clients peuvent ainsi accéder à :

- Des produits qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, à savoir l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement (article 8 du règlement européen SFDR) ;

- Des produits financiers qui poursuivent un objectif d'investissement durable évolué à travers des indicateurs (article 9 du règlement européen SFDR).

A fin 2025, la collecte brute sur les fonds commercialisés relevant ces objectifs d'investissements (article 8 et 9) s'élevait à 608 millions d'euros pour la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes⁷.

■ 2.2. Accompagner les besoins des clients personnes morales dans l'évolution de leur modèle d'affaires

Avec une offre de produits permettant aux personnes morales d'agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique

Pour accompagner ses clients dans la transition environnementale et l'adaptation au changement climatique, une organisation a été mise en place qui permet d'animer une communauté de référents et experts locaux « Green Business » au sein de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes. Cette organisation permet de concentrer l'expertise et ainsi de mieux servir les entreprises clientes en leur proposant des produits adaptés dans les différents univers de la transition : rénovation énergétique, mobilité durable, transition d'activité et énergies renouvelables.

Dans une démarche, initiée en 2025 et commune avec le Groupe BPCE, visant à approfondir la connaissance des enjeux de décarbonation du portefeuille de crédit immobilier commercial, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a réalisé une collecte de données extra-financières permettant une analyse de la performance carbone des bâtiments financés et du potentiel de décarbonation de ce portefeuille. Le groupe développe désormais des outils pour améliorer la qualité et la granularité des données environnementales recueillies. Ces avancées

renforcent la capacité du Groupe BPCE à accompagner ses clients dans la décarbonation et l'adaptation au changement climatique de leurs bâtiments dont la rénovation énergétique du bâti, l'efficacité énergétique des équipements, la construction durable.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises clientes dans leur démarche de transition et de décarbonation, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes accélère la production de financements et développe la commercialisation du Prêt à Impact dédié aux PME, ETI et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le fonctionnement de ce prêt, dont la tarification est indexée sur les performances extra-financières du client, encourage les comportements vertueux et met en valeur les engagements RSE de ses clients. Le client choisit, avec le chargé d'affaires, un indicateur et un objectif parmi une liste proposée. A chaque date anniversaire du financement, si l'objectif est atteint, le client bénéficie d'une bonification. Dans le cas contraire c'est le taux d'intérêt contractuel qui s'applique, sans pénalité. En 2025, 14 Prêts à impact ont été accordés par la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes pour un montant de 23 M€.

En 2025, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a financé la transition et la décarbonation pour les entreprises à hauteur de 174 M €⁸.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'appuie également sur le déploiement de solutions globales associant des partenaires dont Naldéo pour des travaux d'optimisation énergétique, SAMI pour la réalisation d'un bilan carbone et l'élaboration d'un plan de décarbonation, Économies d'énergies pour faciliter la recherche de subventions et Opera pour la souscription et la gestion des contrats d'énergie. En matière de rénovation énergétique, les entreprises sont accompagnées pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments et équipements professionnels dans le cadre d'un partenariat avec Altarea, ingénieur de l'énergie et du bâtiment.



6 • Différence entre le montant des flux créditeurs et le montant des flux débiteurs des encours des comptes sur livrets (CSL) d'épargne destinés au financement de projets dont l'objectif est d'accompagner la transition énergétique et environnementale.

8 • Production annuelle de financements des PME-ETI pour la transition et la décarbonation (sous la forme de prêts green, prêts à impact, CBM roulant, LOA/LDD green) + financements de projets d'énergie renouvelable sur les territoires.

Concernant les sujets de mobilité, plusieurs solutions permettent à la clientèle entreprise de réduire l'impact environnemental de leur parc automobile en favorisant les alternatives vertes. Ces dernières peuvent être financées en crédit-bail mobilier ou location longue durée (incluant conseils car policy, prestations écoconduite, gestion de parc connecté et autopartage).

Pour assurer un accompagnement de qualité des clients, la montée en compétences des équipes commerciales se renforce (formations des métiers aux enjeux de durabilité, animations). Ces dernières entretiennent un dialogue régulier avec leurs clients autour d'enjeux sectoriels spécifiques, notamment via l'organisation de webinaire de sensibilisation et la mise en relation avec des partenaires.

Avec un dialogue ESG adapté à la stratégie et aux modèles d'affaires des clientèles entreprises

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose un service de conseil en proximité avec un apport d'expertises pour intégrer les enjeux ESG dans la transition des modèles d'affaires de ses clients entreprises, quels que soient leurs tailles et secteurs économiques. Elle engage ainsi un dialogue stratégique pour les accompagner dans leur transition environnementale et identifier les risques et opportunités relatifs à cette transition. Cette action s'appuie sur les « dialogues ESG », l'exploitation des rapports et données extra-financières, ainsi que l'acquisition de données.

En 2025, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mené un dialogue ESG avec 84 % de ses clients Entreprises actifs⁹.

■ 2.3. Contribuer au financement des projets d'énergies renouvelables sur les territoires

Le Groupe BPCE accompagne les entreprises du

secteur des énergies renouvelables et finance des actifs de production d'énergies bas carbone via des financements de projets grâce à la complémentarité en termes d'expertises de ses différents métiers.

Pour les projets nécessitant des ressources financières de long terme, tels que le photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique, le biogaz ou la biomasse, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes dispose d'équipes d'ingénierie financière dédiées et peut bénéficier du savoir-faire des métiers spécialisés du groupe (Natixis et BPCE Energéco).

S'agissant du financement des énergies renouvelables, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est intervenue sur :

- Le projet NEH, pour le compte de **Hydrocop**, dans le cadre d'un refinancement de 37 centrales d'hydroélectricité, d'une puissance de 101 MWc,
- Le projet TPV3, pour le compte de **Terra Solaire**, dans le cadre d'un financement de la construction et de l'exploitation d'un portefeuille de 35 centrales, d'une puissance de 15,1 MWc,
- 3 projets, pour le compte de **Valorem**, dans le cadre de financement de la construction et de l'exploitation de centrales au sol, d'une puissance cumulée de 28,35MWc,
- Le projet **LUMOS**, pour le compte de Prosolia, dans le cadre du financement de la construction et de l'exploitation d'un portefeuille de 39 hangars agricoles, d'une puissance de 6,1MWc.

En 2025, le montant des financements accordés à des projets d'énergies renouvelables s'élève à 238 millions d'euros, dont 79 millions d'euros par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

■ 2.4. Indicateurs

Crédits Verts	31/12/2024		31/12/2024	
	Production (en M€)	Nombre	Production (en M€)	Nombre
TOTAL - Crédits Verts¹⁰	143	6 186	79	3 796

9 • En % des encours (bilan et hors-bilan) des clients entreprises actifs.

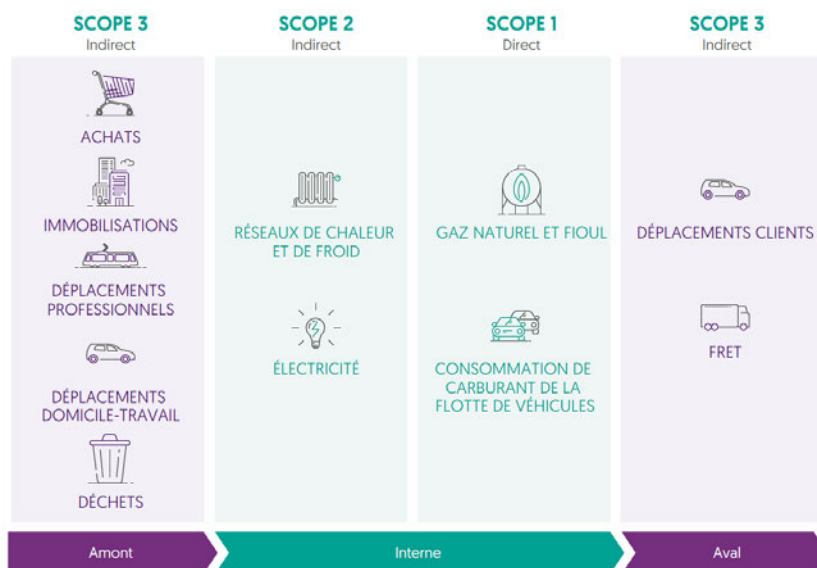
10 • Périmètre clients particuliers : financements accordés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (Eco PTZ) et crédits véhicules propres.

Pour les clients entreprises : financements accordés relatifs à la rénovation énergétique, aux énergies renouvelables, à la mobilité verte et à la transition d'activité.

03. EMPREINTE PROPRE de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

Dans le prolongement d'une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE.

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l'empreinte propre est schématisé comme suit :



Le bilan total des émissions de GES de Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'établit à 16 999 teqCO₂ à fin 2025, en réduction de 4.35 % sur un an

Il se décompose comme suit :

(en teqCO ₂)	31/12/2025	31/12/2024	Evolution (en %)
Total Emissions brutes de GES - Périmètre 1	528,84	532,90	-0,76%
Total Emissions brutes de GES - Périmètre 2	308,04	286,78	+7,4%
Total Emissions brutes de GES - Périmètre 3	16 162,85	16 953,53	-4,66%
Biens et services achetés	6 511,93	6 754,05	-3,5%
Biens d'investissement	3 532,52	3 559,88	-0,7%
Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	274,57	283,28	-3%
Déchets produits lors de l'exploitation	104,88	43,33	+142%
Voyages d'affaires	426,02	459,84	-7,35 %
Déplacements domicile-travail des salariés	3 300,04	3 531,17	-6,5%
Acheminement en aval	2 012,89	2 321,98	-13,31%
Emission totales de GES Empreinte propre	18 309,94	18 309,94	-4,35%

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a élaboré un programme de réduction de son empreinte carbone ; les principaux leviers de réduction des émissions de GES identifiés sont les suivants :

- **Immobilier :** Travaux de rénovation énergétique ;
- **Achats :** Intégration des critères RSE dans chacune des étapes d'achats, évaluation de la performance RSE des fournisseurs lors des consultations ;
- **Mobilité :** Diminution des déplacements des collaborateurs, notamment domicile-travail (télétravail), transformation de la flotte de véhicules ;
- **Numérique :** Développement d'applications plus économes, prolongation de la durée de vie des équipements, amélioration de l'efficacité énergétique des data centers, formation aux gestes écoresponsables.

Immobilier

La réduction de l'empreinte carbone des locaux est générée via des travaux de rénovation énergétique, la généralisation de la domotique dans les bureaux et les agences ainsi que l'optimisation des surfaces.

Un programme de travaux est mis en œuvre :

- **Remplacement des luminaires par du LED sur l'ensemble du parc.** Le siège de Bordeaux et les sites administratifs sont en full LED. La volonté est d'équiper tout le parc. (A date 30 % est équipé) De plus, le relamping LED du siège Atlantica sur Bordeaux a donné lieu à une compensation des 105 Teq Co² générées par l'intervention via des replantations en forêt de Chillac (16) et sur le département 17, en collaboration avec Alliance Forêts Bois (sur des parcelles de forêts sinistrées par des incendies ou des tempêtes)
- **Mise en place de détecteur de présence pour l'éclairage**
- **Remplacement des portes automatiques et rideaux d'air chaud** par une porte à la française et suppression du rideau d'air chaud
- **Remplacement des rideaux métalliques LSB** par des parois à battants

- **Pose de film solaire**
- **Déploiement de la domotique qui se poursuit sur 2026 :** 85 sites équipés à fin 2025

Une optimisation du patrimoine immobilier est également organisée :

- Fermeture de plusieurs sites équivalent à 1 200 m² en 2025 avec intégration des collaborateurs sur notre siège Atlantica de Bordeaux
- Maintien des mesures de sobriétés énergétiques
- Les Responsables de Travaux Immobiliers (RPTI) répartis sur chaque zone travaillent avec des sous-traitants de proximité et du matériel fourni en régional
- Le nouveau concept visuel agence a été réalisé avec du mobilier fourni en régional et des équipes de prestataires travaux locales

Le projet Agence responsable déployé au niveau du groupe a permis d'identifier 26 pratiques « responsables ». Dans ce cadre, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mis en œuvre en plus de ce qui est décrit ci-dessus :

- Suppression des imprimantes individuelles en agence et sur les sites administratifs depuis plusieurs années
- Allumage des enseignes lumineuses réduit à 1h avant/après l'ouverture des agences depuis 2022 et rendues inertes lors des travaux de revitalisation des sites
- Audit toiture avec pose de film solaire
- Pilotage par la domotique des convecteurs électriques
- Un prestataire unique pour la maintenance multi techniques avec des équipes de techniciens répartis par secteurs et par départements

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans la stratégie d'approvisionnement énergétique du Groupe BPCE, au cœur du Programme entreprise responsable. Elle vise à assurer une stabilité de la fourniture d'énergie,

une prévisibilité des prix et un verdissement de l’approvisionnement en tenant compte d’une part croissante des énergies renouvelables au sein d’un mix d’approvisionnement essentiellement décarboné, propre au territoire français. Par sa mise en œuvre, le mix d’approvisionnement actuel en électricité représente **100 % d’énergies renouvelables** pour l’ensemble du parc de la Caisse d’Epargne Aquitaine Poitou-Charentes depuis 2016.

Notre siège Atlantica de Bordeaux est équipé de panneaux photovoltaïques qui permet une autoconsommation à hauteur de 24 % et il y a un projet en cours d’installation d’ombrières avec des panneaux photovoltaïques sur le site administratif de Poitiers.

Achats responsables

Les actions de la Caisse d’Epargne Aquitaine Poitou-Charentes en matière d’achats responsables sont développées dans le chapitre 6 au paragraphe 3).

Mobilité

Les transports professionnels sont l’un des postes les plus importants en matière d’émission de gaz à effet de serre et de consommation d’énergie. La caisse d’Epargne Aquitaine Poitou-Charentes encourage ses salariés à faire l’usage de moyens de transports plus propres comme le train pour tous les déplacements et plus particulièrement les formations dispensées au siège à Bordeaux.

Concernant la gestion de sa propre flotte de véhicule, la Caisse d’Epargne Aquitaine Poitou-Charentes respecte les engagements de la loi Lom, à hauteur de 20 % de ses renouvellements de véhicules : en 2025, 9 véhicules thermiques ont ainsi été remplacés par des véhicules à faibles émissions (5 électriques et 4 hybrides rechargeables). La CEAPC mène également des études pour déployer de nouvelles bornes de rechargement sur ses sites.



Les transports domicile-travail : L'entreprise a mis en œuvre des mesures en faveur du télétravail et encourage ses salariés à encore à faire l'usage de moyens de transports plus propres. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes mets à disposition des vélos électriques pour ses collaborateurs des sites administratifs et a mis en place un local dédié pour les trottinettes électriques à Atlantica.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes participe au groupe de travail dédié à l'électrification de la flotte automobile initié fin 2024. Le projet a notamment mis à disposition un état des lieux des flottes du groupe, des synthèses des évolutions réglementaires et fiscales, des analyses des différentes solutions de recharge, un catalogue de véhicules adaptés à ces nouveaux enjeux, ainsi que des préconisations sur la conduite du changement.

Numérique

De multiples actions sont engagées pour mettre en place un écosystème numérique plus responsable en s'appuyant sur des techniques de développement d'applications plus économes, de prolongation de la durée de vie des équipements, d'amélioration de l'efficacité énergétique des data centers et de sensibilisation de tous les collaborateurs du groupe aux gestes écoresponsables. Le référencement de l'empreinte carbone des équipements a également été mis en place.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a entrepris plusieurs actions significatives pour améliorer son impact environnemental au sein de ses locaux. À ce jour, les initiatives suivantes ont été mises en œuvre :

- La mise en place d'une seule imprimante partagée par étage,
- La suppression des téléphones fixes physiques sur tous les bureaux,
- Un passage généralisé à des PC portables pour l'ensemble des collaborateurs de la Caisse.

Il est également envisagé de réduire ou supprimer les affichages dynamiques dans nos agences.

De plus, dans le cadre de l'animation du numérique responsable, un dispositif d'animation autour du Digital Clean Up Day a été organisé afin de sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la gestion responsable des ressources numériques.





04. Être un employeur de référence

01. Droits de l'Homme	40
02. Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs	41
■ 2.1 Attractivité	41
■ 2.2 La compétence au cœur des politiques RH.....	43
03. Dialogue social et conditions de travail	45
■ 3.1 Dialogue social	45
■ 3.2 Politique de rémunération	46
■ 3.3 Qualité de vie au travail	46
■ 3.4 Prévention des risques et sécurité au travail	48
4. Egalité de traitement et des chances	50
■ 4.1 Mixité et égalité professionnelle	50
■ 4.2 Handicap	51
■ 4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement	53
5. Indicateurs chiffrés	55
■ 5.1 Caractéristiques des salariés de l'entreprise	55
■ 5.2 Santé et sécurité	56
■ 5.3 Formation du personnel	56

01. Droits de l'Homme

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans la contribution du Groupe BPCE au respect et à la promotion des droits humains, conformément au Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire. Ceci constitue un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise (cf. Charte des droits humains du Groupe BPCE)¹¹.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes décline le Code de conduite et d'éthique¹² du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « Principes » ses convictions et engagements, dont « Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités ».

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, à travers sa politique de ressources humaines :

- S'attache à créer un environnement inclusif, respectueux, sans distinction ni

discrimination, qui favorise le bien-être de ses collaborateurs et offre une rémunération valorisant l'engagement des collaborateurs ;

- S'assure de la mise en place d'un dispositif adéquat de prévention et de protection pour garantir la santé et la sécurité au travail et s'engage à protéger la vie privée de ses collaborateurs et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
- Respecte les droits de ses collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective.

En outre, les collaborateurs de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes doivent, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquer et respecter les droits de l'homme, conformément au Code de conduite et d'éthique (principe 5).



11 • 241007-charte-droits-humains-groupe-dles.pdf

12 • <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

02. ATTRACTIVITÉ, FIDÉLISATION et ENGAGEMENT des collaborateurs

■ 2.1. Attractivité

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes se distingue par un ADN social qui se nourrit de valeurs coopératives, d'un ancrage territorial fort, et d'une volonté d'agir en tant qu'employeur responsable. Sa stratégie repose sur sa marque reconnue et puissante et s'articule autour d'orientations fortes en matière de recrutement, de fidélisation et d'engagement.

Recrutement et marque employeur

Les processus de recrutement de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes sont adaptés aux besoins du marché local et doivent permettre aux candidats de rejoindre une entreprise qui lui fournira le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer ensuite au sein de la Caisse d'Épargne et du Groupe BPCE.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a su développer une stratégie de marque employeur en s'appuyant sur trois piliers :

- Placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;
- Mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir des opérations recrutement ;
- Valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (mixité, handicap, diversité) avec des actions de communication dédiées.

Pour attirer les talents dans un univers concurrentiel, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes renforce ses actions :

- Accentuer sa présence sur les réseaux sociaux et dans les territoires avec notamment le développement des relations avec différentes écoles de la région comme : l'INSEEC, Charente Business School, l'ensemble scolaire Saint Jacques de Compostelle à Poitiers, le Lycée Professionnel Sainte Marthe Chavagnes, l'IUT d'Angoulême, le Campus by CCI Deux Sèvres ;

- Diversifier nos modes de recrutement et l'expérience candidat au travers de formats variés : Jobdating en présentiel au sein des territoires, sessions de recrutements à distance en partenariat avec des plateformes de recrutement, participation aux "stades vers l'emploi" en partenariat avec France Travail ;
- Une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux avec le lancement d'une communauté de collaborateurs ambassadeurs de l'entreprise sur LinkedIn.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est résolument engagée à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents. Consciente de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes dispose d'une stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels.



Accompagnement et suivi renforcé pour les nouveaux entrants

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans dans le cadre commun de l'accord

GEPP groupe (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels).

Cette démarche d'accueil est structurée autour de plusieurs étapes majeures : un parcours de pré-boarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, un parcours d'intégration (rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés) et un suivi renforcé pendant les premiers mois (entretiens

réguliers avec le manager, le responsable RH). Des monitorats sont également mis en place auprès des nouveaux entrants à leur retour en agence à l'issue des parcours de formation pour faciliter l'appropriation et la mise en pratique via des dispositifs AFEST (action de formation en situation de travail).



Une évolution professionnelle enrichissante, grâce à la mobilité interne et à l'accompagnement des parcours

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes fait de la mobilité interne l'une de ses priorités pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement et fidéliser les talents.

Des dispositifs sont proposés aux collaborateurs pour dynamiser la mobilité interne : une bourse à l'emploi (au niveau de l'entreprise et du groupe) pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles à l'ensemble des collaborateurs et des plateformes groupe (pour comprendre les nombreux métiers et filières emploi des entreprises du groupe et se projeter dans les évolutions et parcours possibles :

- Mobilway : plateforme dédiée à l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets de mobilité ;
- Jump qui synthétise les parcours carrière en cartographiant les passerelles entre les

emplois et les compétences associées, et qui a été adapté aux emplois de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour permettre aux collaborateurs de projeter un parcours professionnel au sein de l'entreprise.

D'autres dispositifs d'accompagnement internes sont proposés pour accompagner au mieux les collaborateurs :

- Des ateliers carrières animés par le Département Trajectoire Professionnelle & Expérience Collaborateur permettant d'affiner un projet professionnel et de définir les actions à mettre en œuvre ;
- Des événements « Carrefour des métiers » sur notre territoire permettant de renforcer la connaissance de nos métiers destinés à nos collaborateurs ;
- Un programme relationnel RH / collaborateurs, adapté aux besoins des

collaborateurs selon leur moment de vie professionnelle. La fréquence de contact est personnalisée, de 2 fois par an à une fois tous les 3 ans.



La préparation de futures mobilités professionnelles est également accompagnée par des parcours dédiés : « Career Boost » pour construire son projet de mobilité, « Up by BPCE » pour le développement des jeunes talents, des parcours spécifiques pour le développement des potentiels ou des formations certifiantes.

La politique de formation active déployée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, favorise l'apprentissage en continu au travers de son portail « passeport formation » et est un vecteur de fidélisation important.

■ 2.2. La compétence au cœur des politiques RH

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'investit dans l'employabilité à long terme de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution et de forte concurrence, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

La politique de développement des compétences s'exprime à travers l'accord groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé en juillet 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques. Il s'inscrit en cohérence avec les accords de branche et d'entreprise dans les domaines de la formation professionnelle, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la qualité de vie au travail, conformément à la législation en vigueur en matière de formation professionnelle en France.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- Favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- Encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- Sensibiliser et former à l'Impact ;
- Garantir un accompagnement à l'IA pour tous.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes se donne les moyens d'accompagner la montée en compétences de ses collaborateurs grâce à une politique de formation active et diplômante.

Le plan 2025 s'établit à 16 510 jours de formation avec un axe fort sur la formation des nouveaux entrants, les parcours de professionnalisation et les formations réglementaires ainsi qu'un investissement dans la politique Alternance.

Des parcours spécifiques internes à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ou Groupe sont également proposés pour développer et accompagner le potentiel des collaborateurs (Horizon, Déclit, Ma Carrière et moi, Parcours Excellence...).

Au titre du plan de développement des compétences de l'entreprise et en cohérence avec les axes définis au niveau du Groupe BPCE, les principaux chantiers 2025 ont été :

- Le départ lancé de Progresser dans le Réseau sur la partie Diagnostic
- Le déploiement du Projet Métamorphose sur le discours ESG et les outils pour accompagner nos clients de la Banque de Développement Régional
- Le renforcement de la culture apprenante et

l'accès aux formations avec l'animation du portail "Passeport Formation" ;

- La consolidation du Parcours "Solutions Client +" pour la Direction des Service bancaires avec le déploiement de la "Signature relationnelle" auprès des équipes
- La personnalisation de la DDA en fonction des métiers et des FRO avec des thématiques nouvelles
- La poursuite de l'acculturation à l'IA via des ateliers participatifs MAIA en 2025 et des formations aux prompts par thématique pour les équipes RH
- La finalisation du déploiement de la formation Risques Psycho sociaux pour les managers

Intégration des jeunes avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Campus BPCE

Afin d'accompagner la politique volontariste et ambitieuse du groupe en matière de développement des compétences, le CFA du Campus BPCE créé en 2020 accompagne, forme et fidélise les étudiants en leur proposant des cursus adaptés en partenariat avec l'École Supérieure de la Banque (ESB) (deux certifications de niveau bac +3 et une Licence Professionnelle de Banque (LPB) et un Bachelor Banque Assurance (BBA) qui préparent au métier de Conseiller Clientèle Particuliers).

Accompagner la transformation des métiers

Pour chacun des grands domaines de métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

Le programme 'Progresser dans le réseau' a permis par exemple à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes de mettre en place des parcours de développement personnalisés auprès de ses Conseillers commerciaux. Ce programme a été complété en 2025 par le Campus Performance Client, une école des ventes nouvelle génération (entraînement sur des situations commerciales avec un coach et l'appui de l'IA).

Le Campus Impact

En 2025, le Groupe BPCE a mis en place le Campus Impact, un dispositif de formation s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation par métier.

L'un des Indicateurs stratégiques de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est de former 100% de ses collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Un challenge organisé à cette occasion permettra de planter un arbre dans une forêt de notre territoire pour chaque collaborateur formé.

03. Dialogue social et conditions de travail

■ 3.1. Dialogue social

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes maintient un dialogue ouvert, transparent et constructif contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Le dialogue social repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes dispose de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective.

Avec plus de 47 réunions tenues entre les partenaires sociaux en 2025 et la direction, le dialogue social demeure dynamique au sein de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

Ces échanges se traduisent par a minima une réunion mensuelle dans le cadre du CSE, mais aussi par des réunions dans le cadre des commissions du CSE :

- Commission Santé, Sécurité et conditions de travail – questions de proximité (CSSCTQP)
- Commission économique
- Commission Emploi Formation Egalité professionnelle Logement.



Le dialogue social se traduit à travers des accords de groupe applicables aux différentes entités le composant, tels que l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GEPP de 2025, qui aborde notamment les thématiques de l'équilibre intergénérationnel, des dispositifs d'aménagement des fins de carrière, du développement des compétences, de la mobilité professionnelle, géographique et du congé de mobilité. Cet accord innove en proposant un cadre de référence pour le déploiement de l'IA générative au sein du groupe.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes met en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords fixant le socle de la politique sociale de son entreprise visant à renforcer l'engagement et la performance des collaborateurs. Ces accords viennent compléter les accords de la Branche Caisse d'Epargne tels que les accords sur la prévention des incivilités, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Trois nouveaux accords ou avenants ont été signés avec les organisations syndicales représentatives en 2025 :

- Un accord relatif à la négociation annuelle sur la rémunération, le temps de travail, et le partage de la valeur ajoutée de l'entreprise 2025
- Un accord sur le télétravail (avec un élargissement au réseau commercial depuis 2 ans après une expérimentation)
- Un accord d'intéressement 2025 2026 aux résultats de l'entreprise
- Un avenant d'abondement du PEE avec la possibilité d'investir son intéressement en parts sociales pour favoriser le sociétariat salarié ;

■ 3.2. Politique de rémunération

La politique de rémunération de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes reflète la performance individuelle et collective des métiers et des collaborateurs. Elle favorise l'équité en matière de rémunération, tout en garantissant des niveaux compétitifs et en intégrant des dispositifs de protection sociale adaptés pour tous les collaborateurs. Elle intègre également les objectifs

fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination poursuivis. À ce titre, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est également attentive à reconnaître l'engagement de ses salariés. Elle négocie chaque année avec ses partenaires sociaux pour continuer à proposer un dispositif équilibré de mesures, à la fois pérennes et exceptionnelles en matière de rémunération et d'avantages sociaux. Ce dispositif intègre aussi des mesures favorisant le sociétariat salarié (investissement de l'intéressement en parts sociales), la reconduction des mesures d'aide en matière de handicap, la reconduction du Forfait Mobilités Durables afin d'inciter le plus grand nombre des salariés à faire évoluer leurs modes de transport vers l'usage de moyens réduisant l'empreinte environnementale pour les déplacements domicile – lieu de travail,...

■ 3.3. Qualité de vie au travail

La politique en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes vise à renforcer l'engagement et l'efficacité collective et impacter positivement l'épanouissement et la santé des collaborateurs au service de la performance globale. La QVCT intègre un ensemble d'enjeux comme : l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, l'accompagnement des transformations, l'accompagnement des carrières, la reconnaissance et le droit d'expression, etc.

Plusieurs accords QVCT ont été signés au sein du groupe, notamment sur la mesure et la prévention du stress, sur les conditions de vie au travail, pour les aidants.

La démarche QVCT s'articule autour de quatre dimensions :

- L'attention portée au bien-être au travail, le « Care » : des dispositifs au service du bien-être et de la conciliation vie pro/vie perso ;
- La qualité des relations et du management :

un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;

- L'environnement de travail : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration ;
- La transformation : une entreprise en évolution constante, qui veille à engager les collaborateurs dans le changement.

> L'attention portée au bien-être au travail

À l'occasion de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail 2025 la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a invité tous ses collaborateurs à participer à un challenge inter-entreprises avec des conférences et animations en présentiel/distanciel afin de renforcer sa démarche tournée vers le Bien-être et vers le Collectif.

> L'accompagnement individuel

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes étudie chaque situation individuelle ou particulière nécessitant de la souplesse organisationnelle notamment des mesures d'aménagements des temps de travail et d'organisation en lien avec les managers.

L'entreprise poursuit ainsi les actions engagées depuis 2022 pour les salariés proches aidants sur les dispositifs internes avec l'appui du service social et le partenariat avec l'association Française des Aidants (animation de Café des Aidants, animation de conférences, mise en lumière de témoignages de collaborateurs aidants, animation d'une rubrique interne présentant les dispositifs légaux et internes en faveur des salariés aidants).

De nombreuses actions sont déployées au sein de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes en termes de solidarité telles que la mobilisation pour des campagnes nationales de sensibilisation, des actions de santé et de solidarité (Octobre Rose, Mowember...). La plateforme SOLidaire de mécénat de compétences permet également aux collaborateurs qui le souhaitent de réaliser des missions dans des associations dédiées à la transition environnementale, l'inclusion des jeunes ou encore l'éducation financière.

Par ailleurs, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes soutient l'engagement citoyen de ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires afin de mieux concilier leur engagement avec leur activité

professionnelle et ce au travers de la signature de conventions de partenariat avec les SDIS de son territoire.



BPCE a signé le 29 janvier 2025 une convention de partenariat avec la Garde Nationale dans le but de promouvoir l'engagement citoyen de ses collaborateurs tout en soutenant les efforts de défense nationale.



A travers cette convention, le Groupe BPCE s'engage à faciliter la mobilisation de ses collaborateurs en tant que réservistes volontaires, en leur offrant des conditions d'accompagnement favorables à l'exercice de leurs missions de défense nationale.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit pleinement dans cet engagement citoyen.

> Le management

Le management est un des facteurs clés de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Il y contribue par la qualité des relations de travail, à l'organisation du travail, l'écoute, la reconnaissance du travail quotidien.

Le management, dont le management de proximité se doit de développer l'autonomie des salariés en se basant, notamment, sur un modèle collaboratif et participatif.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes mène des actions d'accompagnement du management de proximité.

Accompagner les managers

A l'occasion du Parcours Nouveaux Managers :

- Une demi-journée d'échanges sur notre culture managériale, #AmbitionManagers.
- Une journée de formation sur les fondamentaux RH du manager en matière d'accompagnement des situations sensibles individuelles et collectives.
- Quatre jours sur les fondamentaux du management individuel et collectif, animés en binôme par un interlocuteur interne et un prestataire externe.

Espace d'information dédié « Espace Managers » :

- Un espace dédié aux managers permet afin d'apporter une réponse de 1er niveau à un maximum de thématiques qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Cette rubrique a vocation à être alimentée au fil du temps, selon les situations, les actualités et dispositifs animés.

Développer un mode de management participatif et collaboratif

Dans le cadre de la mission "L'employeur qui donne envie" du plan Stratégique, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes a mis en place un nouveau dispositif d'écoute Great Place to Work visant principalement l'écoute de l'expérience collaborateur et la valeur managériale.

Au-delà d'un état des lieux (diagnostic) les résultats alimenteront un plan d'actions d'amélioration continue tout en capitalisant sur nos forces.

Dans la continuité de ces résultats, les managers retravailleront leur contrat d'équipe. Le contrat d'équipe est un instrument essentiel pour favoriser un climat de travail collaboratif. En établissant des attentes claires et en renforçant l'engagement

de chaque membre, il contribue à créer une dynamique d'équipe positive et performante.

En travaillant ensemble à l'élaboration du contrat, les membres de l'équipe se sentent impliqués et responsables. Cela renforce la cohésion et le sentiment d'appartenance.

> L'accompagnement des transformations

Dans le contexte d'évolution du secteur bancaire, il est essentiel d'accompagner chaque collaborateur. Donner la parole aux salariés concernés permet ainsi de repérer les conséquences des transformations sur le collectif de travail. L'entreprise peut ensuite orienter les plans d'accompagnement du changement et si nécessaire ajuster la transformation.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, un dispositif d'écoute et de recueil des irritants en adressant des pistes d'amélioration aux directions concernées pour traitement.

Elle accompagne et donne du sens aux transformations dans une démarche de co-construction avec des salariés acteurs dans les projets d'évolution d'organisation en s'appuyant sur l'identification des freins à l'appropriation des nouveaux outils afin de mettre en place un plan d'actions et d'accompagnement adapté.

■ 3.4 Prévention des risques et sécurité au travail

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes déploie sa politique Sécurité des Personnes et des Biens sur la base des accords de branche Caisse d'Épargne et des dispositions légales en vigueur. Ces accords édictent des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels. Le corpus documentaire s'applique à l'intégralité des activités des salariés ainsi qu'aux prestations externalisées.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) inventorie et hiérarchise les risques présents et constitue un outil déterminant dans la prévention des risques professionnels. Son accessibilité à tous et sa mise à jour, lors d'un événement ou d'une modification significative des conditions de santé et de sécurité

ou des conditions de travail (transformation humaine, technique ou organisationnelle) est un gage d'efficacité de la prévention des risques.

La commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes se réunit tous les mois. Elle est constituée par la Direction et les représentants du personnel qui interagissent sur les dossiers de prévention et de sécurité.

En 2025, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a poursuivi le déploiement de mesures pour la prévention et la lutte contre les incivilités et les agressions à l'occasion des relations commerciales avec la clientèle, en lien avec la CSSCTQP.

Ces actions sont organisées autour de 6 axes identifiés dans ce cadre :

- Actions en matière de formation ;
- Actions en matière de communication ;
- Actions en matière d'information client ;
- Actions en matière d'outils ;
- Actions en matière de gestion de comptes ;
- Actions en matière de suivi des données incivilités.

A titre d'exemple, les actions menées sont les suivantes :

- Une réunion d'équipe est organisée annuellement autour de la gestion des incivilités avec un E-learning dédié.
- Une formation à la gestion des incivilités est d'ailleurs proposée à tous les gestionnaires de clientèle (nouveaux entrants), celle-ci est renouvelée tous les 5 ans pour les gestionnaires de clientèle et chargés de clientèle.
- La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a déployé un dispositif spécifique, innovant, disponible sur le poste de travail informatique du salarié. Il est destiné à accompagner les salariés en situation d'isolement et de mobilité ;
- Un guide du manager pour faire face aux incivilités sous forme de boîte à outils pour

répondre aux situations d'urgence

- Un outil de déclaration et de traitement des incivilités.
- Une intervention personnalisée d'un prestataire en accompagnement de la gestion des incivilités est prévue systématiquement en agence en cas d'agression grave après étude des situations par la DRH et le Département Sécurité.

S'agissant de la Prévention des risques de santé (risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, ...), la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a maintenu les dispositifs existants et poursuit ses actions de sensibilisation. L'accompagnement des collaborateurs s'appuie sur un réseau d'acteurs identifiés (managers, leader expert QVCT, référent handicap, service d'écoute et d'aide psychologique PsyFrance, assistants sociaux et représentants du personnel).

Des échanges réguliers avec les services de santé au travail ont permis également d'accompagner les situations individuelles et de coordonner les actions. Des réunions ont d'ailleurs été organisées avec ces Services de Santé au Travail afin d'animer les synergies, présenter nos équipes en charge des sujets santé, nos actualités et nos évolutions métiers.

Concernant la prévention des risques psychosociaux, en 2025, l'ensemble des managers de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ont été formés sur cette thématique notamment la prévention, la détection et la gestion des situations individuelles.

04. **EGALITÉ** de traitement et des chances

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes décline la politique Diversité, Équité & Inclusion du Groupe BPCE, au travers des politiques RH, mises en place depuis plusieurs années : leur objectif est de construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permette à chacun d'être entendu, valorisé et d'avoir un impact et d'offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l'âge, des origines, du genre, de l'orientation ou de l'identité de genre ou du handicap.

■ 4.1 Mixité et égalité professionnelle

Avec la signature d'accords « Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels » (GEPP), le groupe a défini un socle commun d'actions en faveur de l'égalité F/H. A travers la signature de la charte Mixité, le groupe BPCE a réaffirmé son engagement en matière de diversité.



Comme toutes les entreprises du Groupe BPCE, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes.

Au 31 décembre 2025, 41.1 % de femmes sont représentées au sein des instances dirigeantes (vs 37.5 % en 2024).

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit et poursuit ses actions dans la continuité des engagements BPCE.

Un nouvel accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes a d'ailleurs été signé début 2026. Il s'inscrit dans la continuité de l'accord de branche et des exigences légales, renforçant ainsi notre politique globale structurée autour de :

- 7 thématiques-clés (recrutement, formation, promotion, articulation vie professionnelle/vie personnelle, lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes et lutte contre les violences intrafamiliales)
- 4 axes de progression prioritaires : recrutement, formation, promotion et rémunération

D'autres actions peuvent être mentionnées :

- Réseau " Ensemble pour la mixité "
- Nomination d'un référent harcèlement ;
- Création d'un vivier de collaborateurs, débutants et expérimentés, échangeant régulièrement sur des problématiques dédiées " Ma carrière et moi " ;
- Dispositifs de formation dédié aux femmes : parcours DECLIC, pour identifier et accompagner les femmes à potentiel et parcours BOOSTER, dédié aux femmes des viviers de futurs dirigeants

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'appuie d'ailleurs sur son référent Diversité et Mixité qui est un relais clé pour les collaborateurs qui peuvent le solliciter en fonction des besoins. Son rôle est notamment d'impulser, animer et coordonner la mise en œuvre de la politique Mixité & Diversité de l'entreprise.

Le collectif "Ensemble pour la Mixité" émanant du Réseau des "Elles du Groupe BPCE" anime le sujet de la mixité diversité dans le cadre

d'un plan d'actions annuel dans la continuité des engagements de l'entreprise. Ce collectif se veut être un espace de partage, d'échanges d'expériences et de conduite d'actions s'attachant à faire évoluer les représentations de la mixité et faire la promotion de l'égalité professionnelle.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes poursuit également son engagement en faveur de la mixité et notamment, des actions de sensibilisation et communication, la lutte contre les harcèlements sexuels et les agissements sexistes et la lutte contre les violences intrafamiliales.

En devenant signataire, il y a deux ans, de l'initiative #StOpE, le groupe BPCE a intégré un collectif d'organisations animées par une volonté commune de faire évoluer les comportements en termes de lutte contre le sexisme.

Des actions de sensibilisation sur le sexisme ordinaire sont déployées au sein de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes notamment avec des formations en e-learning, un guide "Tous mobilisés contre le sexisme" et d'une page Intranet dédiée afin d'avoir des clés pour prévenir, définir et agir.

Depuis 2021, un kit d'animation dédié avait ainsi été mis à la disposition des managers à savoir une vidéo de présentation, un jeu de « questions/réponses » et un dispositif de E-learning.

De plus, des actions particulières de formation sensibilisation sont menées auprès :

- Des nouveaux managers à leur prise de fonction dans le cadre d'une journée dédiée à l'approche RH du métier » « Droit social, la Qualité de Vie au Travail et la diversité » animée par la leader expert QVT et la Directrice du Département Développement Social Responsable avec un focus sur « la diversité et la lutte contre les stéréotypes »
- Auprès des nouveaux entrants depuis 2025 avec deux E-Learnings obligatoires « Comprendre la Diversité et l'inclusion » et « Sexisme au travail : comprendre et agir »

En 2025, l'entreprise a continué de prendre toutes les dispositions pour que les congés maternité/paternité s'effectuent dans les meilleures conditions. A ce titre, la Caisse d'Epargne Aquitaine

Poitou-Charentes considère que l'exercice de la parentalité doit pouvoir s'appliquer aux femmes comme aux hommes, et que le droit des pères participe au rééquilibrage des rôles dans la vie familiale contribuant ainsi au développement de la mixité. Chaque année la parentalité est mise à l'honneur lors d'une semaine dédiée autour de conférences, des témoignages sur les pratiques des entreprises, un rappel autour du guide de la parentalité.

■ 4.2 Handicap

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est impliquée de longue date en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du maintien dans l'emploi des collaborateurs et collaboratrices confrontés à des fragilités de santé ou à des accidents de la vie.

Elle déploie une politique d'inclusion visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette politique est inscrite dans les accords du Groupe BPCE, et plus particulièrement dans l'accord de branche Caisse d'Epargne 2026/2028 : **Accord en faveur de l'emploi et de l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.**

A travers ces accords, **la politique Handicap couvre les axes principaux suivants :**

- **Le maintien en emploi :** grâce à la mise en place d'actions de détection des situations handicapantes le plus tôt possible avec une logique d'anticipation et d'approche pluridisciplinaire. Ainsi, l'entreprise peut adapter les postes et les conditions de travail au handicap, afin de maintenir les collaborateurs concernés dans leur emploi. Elle veille également à ce que ces salariés en situation de handicap puissent bénéficier des mêmes perspectives d'évolution que les autres salariés en adéquation avec leurs ambitions, leurs aptitudes et les opportunités offertes, sans que le handicap constitue un frein.

A la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes les actions suivantes sont menées :

- Information et suivi des collaborateurs qui rencontrent des difficultés de santé sur les



dispositifs d'accompagnement spécifiques dont ils pourraient bénéficier en faisant reconnaître leur situation de handicap ;

- Gestion pluridisciplinaire des situations individuelles et recherche de solutions en synergie avec la sphère médico-sociale ;
- Aide au financement de besoins de compensation du handicap dans un champ professionnel et personnel ;

- **L'employabilité** passe également par la formation, le parcours professionnel et la prise en compte des besoins de compensation tout au long de la trajectoire professionnelle
- **Le recrutement et l'intégration** : en favorisant la professionnalisation de ces salariés, le sourcing et l'accompagnement à l'intégration des candidats en situation de handicap. Il existe encore un écart majeur d'insertion sur le marché du travail entre les personnes en situation de handicap et le reste de la population.
 - Participation aux actions de sourcing dédiées aux candidats en situation de handicap (forum virtuel, salon, cabinet spécialisé...)

- La sensibilisation réalisée auprès des écoles partenaires pour promouvoir le recrutement des alternants en situation de handicap.

- Communication externe pour attirer de nouveaux collaborateurs en situation de handicap avec une communication auprès des écoles et des cabinets externes
- Adaptation du processus de recrutement selon les besoins individuels des candidats en matière de compensation
- Sensibilisation / formation des équipes RH, recruteurs et managers aux principes de non-discrimination appliqués au handicap.

- **Le changement de regard** pour une meilleure inclusion : avec des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion ainsi que des actions de communication auprès des salariés.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mené de multiples actions visant à améliorer la sensibilisation aux handicaps qu'ils soient visibles ou non visibles et l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap.

La référente handicap anime via les réseaux internes tout au long de l'année et plus particulièrement durant la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), en sensibilisant particulièrement les équipes et les managers.

La référente propose aussi les modules de sensibilisation aux équipes accueillant une personne en situation de handicap.

- 5 conférences lors de la SEEPH : handicap moteur, endométriose, la nutrition/santé, et le handicap invisible et 3 conférences sur le sujet de la santé mentale

- 4 témoignages de salariés : sur les thématiques du recrutement en alternance, de l'accompagnement avec les aménagements de poste de travail, de la trajectoire professionnelle et l'évolution de carrière, et du rôle du référent handicap

- Organisation de dépistages auditifs sur les 3 sites administratifs

- **Le soutien auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)**, via une politique d'achats volontariste qui vise dans la mesure du possible à recourir aux prestations de structures STPA (Entreprises Adaptées, ESAT...) et ainsi soutenir l'emploi externe des personnes en situation de handicap ne pouvant pas travailler dans le milieu ordinaire.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est 2^e de la branche au niveau du Chiffre d'Affaires Utile réalisé et affirme son soutien au secteur STPA par l'achat inclusif et responsable via une vingtaine de partenariats.

Dans chaque entreprise du Groupe BPCE, un référent handicap / diversité / inclusion accompagne les personnes en situation de handicap (recrutement, intégration, formation, maintien dans l'emploi, accompagnement dans les démarches de reconnaissance de leur situation de handicap...) en lien avec les responsables ressources humaines, les managers, les assistants sociaux et les services de santé au travail. Pour chaque nouveau référent handicap, un parcours de formation est proposé et animé par la Mission Handicap Nationale.

Le référent pilote et anime la politique handicap du Groupe

Au sein de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, une référente handicap et RH diversité / santé accompagne les personnes en situation de handicap et tous les salariés sur le périmètre de la santé au travail tout au long de leur parcours professionnel dans l'entreprise.

Grâce à la mise en place de cette politique, **le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint 7.59 % en 2025**, et est donc au-dessus de l'obligation légale de 6 %.

En matière d'actions liées au handicap, plusieurs mesures sont appliquées pour prévenir les risques en matière de maintien dans l'emploi, de recrutement, d'intégration et de changement de regard et comme défini dans notre accord handicap 2026/2028.

■ 4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Afin de proposer un cadre de travail respectueux et sécurisé, dans lequel chacune et chacun des collaborateurs peut exprimer ses compétences et son potentiel, les politiques Diversité, Equité & Inclusion sont accompagnées par des dispositifs RH robustes en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs :

- Des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations
- Des formations pour comprendre en quoi consiste l'inclusion ou pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discriminations et de harcèlement.

En 2025 le parcours du nouvel entrant a été enrichi d'une séquence sur la diversité et la prévention du sexisme en particulier via la passation des E-learning dédiés.

En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, un réseau de référents harcèlement formés et animés par les équipes RH au niveau Groupe et les DRH des entreprises.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'appuie sur ses référents pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l'écoute des besoins des collaborateurs :

- Le référent harcèlement RH : conformément à la loi en vigueur, son rôle est d'orienter, d'informer et d'accompagner les collaborateurs en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- Le référent CSE est désigné au sein du CSE et intervient en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

La formation des référents a pour objectif de définir leur rôle et leurs missions, notamment face au signalement d'un cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexiste.

Les victimes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes peuvent utiliser les canaux de signalement mis à leur disposition notamment la plateforme "Lanceurs d'alerte" Whispli déployée dans les entités du groupe BPCE.

L'engagement en faveur de la diversité et la prévention des stéréotypes est au cœur du Plan stratégique UP 2030 de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. En tant qu'« Employeur qui donne envie » elle réaffirme ainsi sa volonté de garantir à toutes et tous des environnements de travail sécurisants, inclusifs et respectueux.

En 2025 pour le mois des Fiertés, des témoignages de collaborateurs(rices) ont mis l'accent sur l'engagement de la CEAPC sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+.



05. Indicateurs chiffrés

■ 5.1. Caractéristiques des salariés de l'entreprise

Nombre de salariés ventilés par genre

SALARIÉS	31/12/2025		31/12/2024	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Masculin	1 082	40,6	1 067	40,6
Féminin	1 583	59,4	1 562	59,41
TOTAL SALARIES	2 665	100	2 629	100

Nombre de salariés permanents / temporaires et salariés à temps plein / à temps partiel ventilés par genre

SALARIÉS	31/12/2025			31/12/2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre de salariés permanents	1 505	1 003	2 508	1 477	976	2 453
Nombre de salariés temporaires	78	79	157	85	91	176
Nombre de salariés à temps plein	1 378	1 056	2 434	1 349	1 045	2 394
Nombre de salariés à temps partiel	205	26	231	213	22	235
TOTAL SALARIES	1 583	1 082	2 665	1 562	1 067	2 629

Embauches, taux de sortie / taux de rotation

SALARIÉS	31/12/2025			31/12/2024		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
NOMBRE D'EMBAUCHES	320	250	570	243	240	483

En 2025, le taux de rotation¹⁵ était à 11,96 %.

13 • Nombre de personnes (nombre de contrats) en CDI, CDD, alternants et VIE présentes en fin d'année.

14 • Collaborateurs permanents (CDI).

15 • Taux de rotation = ((Nombre d'entrées CDI sur la période de référence + nombre de sorties CDI sur la période de référence) / 2) / (Effectif CDI au 31/12 de l'année de référence A-1)

Répartition des salariés par tranche d'âge

TRANCHES D'ÂGES	31/12/2025		31/12/2024	
	NOMBRE DE SALARIÉS	%	NOMBRE DE SALARIÉS	%
< 30 ans	516	19,36	491	18,68
>= 30 et < 50 ans	1 991	44,99	1 172	44,58
>= 50 ans	950	35,65	966	36,74
TOTAL SALARIES	2 665	100	2 629	100

■ 5.2. Santé et sécurité

	31/12/2025	31/12/2024
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %) ¹⁶	6,46 %	6,08 %
Nombre d'accidents du travail sur la période	29	27

■ 5.3. Formation du personnel

	2025			2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	41,75	44,11	42,93	37,71	37,48	37,59

16 • Population : CDI, CDD (Nombre d'accidents avec arrêt / Heures travaillées) X 1 000 000

05.

Etre l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire

01. Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables	58
■ 1.1 Accompagner les entreprises, des PME aux ETI ainsi que les professionnels, artisans, commerçants et professions libérales.....	58
■ 1.2 Accompagner les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire.....	59
■ 1.3 Soutenir les politiques de transition des acteurs du secteur public, dont les collectivités locales.....	59
■ 1.4 Agir aux côtés des opérateurs du logement social et leurs bénéficiaires	59
■ 1.5 Les infrastructures clés des territoires, le financement des acteurs de la santé ..	60
■ 1.6 Les infrastructures clés des territoires, l'économie du sport	60
■ 1.7 Indicateurs	62
02. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé	63
03. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables	65
■ 3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs	65
■ 3.2 Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs	65
■ 3.3 Dispositif de suivi des délais de paiement	66

01. Soutenir les acteurs des **TERRITOIRES** et développer des infrastructures durables

■ 1.1. Accompagner les entreprises, des PME aux ETI ainsi que les professionnels, artisans, commerçants et professions libérales

Assurer la dynamique économique des territoires est une priorité pour les Caisses d'Épargne. Partenaire incontournable des entreprises, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes met l'épargne locale et les résultats au service de son territoire, soutient une économie de proximité et finance des projets régionaux répondant aux besoins économiques spécifiques des territoires.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne les entreprises dans leurs projets de croissance et de transitions. Des chargés d'affaires dédiés sont présents au sein des écosystèmes régionaux pour permettre à leurs clients de bénéficier de réactivité et d'expertise dans leurs projets, contribuant ainsi aux multiples enjeux économiques et sociaux du territoire en :

- Accompagnant les PME, ETI et entreprises innovantes via des solutions de financement pour le cycle d'exploitation, l'innovation, la transmission ou la croissance externe des entreprises ;
- Affirmant leur logique de proximité et de responsabilité avec des solutions de financement adaptées aux enjeux de leurs clients, notamment en matière de transition écologique, énergétique et sociale. Par exemple, nous avons financé via un Prêt à Impact Environnemental, l'extension d'un bâtiment d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aides techniques à destination des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes déploie dans ses actions un dialogue ESG approfondi avec ses clients Entreprises pour appuyer leur démarche de transformation sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- En poursuivant son partenariat avec la FrenchTech de Bordeaux. Accompagnant les PME, ETI et entreprises innovantes via des solutions de financement pour le cycle d'exploitation, l'innovation, la transmission ou la croissance externe des entreprises ;

En 2025, **506 millions** d'euros de financements ont été accordés au TPE / PME / GE. L'encours de crédit sur les TPE / PME s'élève à 2 136 millions d'euros au 31 décembre 2025.



Poitiers

■ 1.2. Accompagner les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) contribue positivement à l'économie française et régionale en répondant à des enjeux sociétaux forts : santé, dépendance, vieillissement, lutte contre la précarité, économie collaborative, bien être et sport.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est un partenaire bancaire de premier plan des entreprises à impact social et/ou environnemental de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle compte parmi ses clients des associations, fondations, mutuelles et coopératives accompagnées par des chargés d'affaires dédiés – experts des spécificités de ces acteurs.

En donnant accès à l'ensemble des produits et solutions bancaires et en apportant un conseil à valeur ajoutée, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes propose une gamme complète sur tous les univers de besoins. La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, tournée en faveur de l'innovation sociale avec l'engagement d'être utile au développement et aux enjeux de transitions, garantit un accompagnement cohérent au sein de son territoire et crée des synergies qui s'inscrivent dans la durée, notamment en : Accompagnant les associations gestionnaires dans le secteur médico-social : ces structures, véritables forces d'emploi pour les territoires, sont un maillon fondamental de la solidarité vis-à-vis de toutes les personnes fragiles (personnes malades, âgées, handicapées, enfants...);

- S'impliquant auprès de l'enseignement privé;
- Appuyant les entreprises sociales innovantes pour favoriser l'impact social et environnemental de l'économie (par exemple, développement de services de collecte de biodéchets, de recyclage de déchets électriques et électroniques) ou en soutenant l'insertion sociale par le travail.
- En devenant partenaire officiel du Forum Mondial de l'ESS qui s'est tenu en Octobre 2025 à Bordeaux afin d'accroître sa visibilité et sa volonté d'accompagner ce secteur ; La Caisse d'Aquitaine Poitou-Charentes en a profité pour lancer son Impact Tour, un dispositif d'acculturation ESG auprès de toutes les parties prenantes du territoire : entreprises, associations, secteur public...

■ 1.3. Soutenir les politiques de transition des acteurs du secteur public, dont les collectivités locales

Les Caisses d'Epargne, principal financeur privé du secteur public français, sont un partenaire référent des territoires. La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes offre aux collectivités locales une gamme complète de solutions de financement et de services pour les accompagner dans la transformation de leurs régions. La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes soutient les collectivités locales via :

- L'accompagnement des structures public/privé (EPL – Entreprises Publiques Locales), entités de plus en plus plébiscitées par les territoires pour la mise en œuvre de projets structurants, avec le déploiement de partenariats comme avec la Fédération des EPL et la mise en place d'une animation propre à ce marché ;
- La commercialisation d'enveloppes bonifiées BEI (Banque Européenne d'Investissement) axées sur : l'eau et l'assainissement, l'efficacité énergétique et la mobilité durable, la Rénovation ou extension d'infrastructures sportives existantes ;
- Des propositions de financements dédiés afin de valoriser leur engagement environnemental ou social (ex. Prêt à Impact) ;
- Des solutions d'encaissement et de paiement dédiées au secteur public.
- L'accompagnement dans l'optimisation d'obtention de subventions (recours en France et en Europe) participant au financement de leurs projets d'investissement.

■ 1.4. Agir aux côtés des opérateurs du logement social et leurs bénéficiaires

Premier partenaire bancaire privé du logement social et fréquemment présent au capital des bailleurs comme dans leurs conseils d'administration, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes poursuit son implication historique au service de l'intérêt général. Elle accompagne les acteurs du logement social dans

leurs besoins, en soutenant notamment :

- Le renouvellement de l'enveloppe du Prêt Logement Intermédiaire ;
- L'accompagnement dans l'optimisation d'obtention de subventions (recours en France et en Europe) participant au financement de leurs projets d'investissement ;
- Promotion de la démarche Green au travers de partenariats emblématiques, comme l'association Delphis (Pôle d'innovation dédié à l'habitat social).

■ 1.5. Les infrastructures clés des territoires, le financement des acteurs de la santé

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes joue un rôle essentiel auprès des acteurs de l'écosystème de santé. Elle agit auprès de la région Nouvelle Aquitaine et de ses habitants en se mobilisant en faveur de l'accès aux soins, en contribuant au développement du tissu d'entreprises innovantes et en accompagnant les professionnels de santé.

Elle soutient ainsi les étudiants, les professionnels de santé et de la dépendance (fonction publique hospitalière, professions libérales, futurs professionnels de santé) dans leur exercice, leur installation et leur transformation, notamment via :

- Un espace affinitaire dédié dans le portail commercial de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes permettant d'avoir accès à des outils et conseils utiles, de consulter des offres et d'entrer en contact avec les experts santé des réseaux commerciaux ;
- Le renouvellement pour la troisième année de son partenariat avec l'Intersyndicale Nationale des Internes (ISNI) qui accompagne les étudiants en médecine et propose le Pass Future Installation qui permet d'assurer une continuité d'accompagnement entre la vie étudiante et le passage dans l'exercice libéral des jeunes diplômés ;
- Un engagement auprès de l'ensemble des acteurs de la Silver économie, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a renouvelé pour la 8^e année consécutive son

partenariat avec France Silver économie ;

- Le financement de l'installation ou le développement des professionnels de santé, notamment dans les zones les moins dotées et dans les déserts médicaux.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes propose un :

- Prêt dédié aux professionnels de la santé (adossé à la Banque Européenne d'Investissement permettant de bénéficier d'un taux préférentiel),
- Partenariat avec Médecins Solidaires (un collectif de médecins généralistes qui ouvrent des centres de santé dans les zones rurales sous-dotées).

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes soutient également les entreprises de la santé, de l'industrie pharmaceutique et de l'écosystème innovant (e-santé, Biotech, Medtech) via des dispositifs d'accompagnement et de financement des entreprises innovantes (Néo Business).

Enfin, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne le financement et la transformation des infrastructures de santé, (hôpitaux publics/privés, Ehpad, maisons de santé pluriprofessionnelles et hébergement social).

■ 1.6. Les infrastructures clés des territoires, l'économie du sport

Acteur bancaire de référence dans le sport, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes soutient collectivités, professionnels, entreprises du sport, fédérations et clubs, favorisant la promotion du sport professionnel et amateur. Investie sur son territoire, elle s'appuie sur le programme Sport et Santé pour conforter son positionnement en tant que Banque du Sport et Banque de la Santé.

Forte de l'héritage des Jeux de Paris 2024, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes poursuit son engagement en faveur du sport, notamment en :

- Soutenant les entreprises du secteur et en finançant les infrastructures sportives notamment au travers du partenariat avec « Piscine de Demain » ;
- Promouvant un sport durable et inclusif, le soutien à l'inclusion (cf. Pacte Utile) ;

- Accompagnant les athlètes dans leur formation, leur carrière et leur reconversion ;
 - Soutien reconduit en 2025 au boxeur Makan Traoré, triple champion de France Junior et double champion de France en élite amateur, médaillé de bronze aux Jeux européens 2023 et ayant participé aux Jeux Olympiques de Paris 2024,
 - Soutien du para-athlète en natation adapté Nathan Maillet pour la quatrième année consécutive : vice-champion du Monde sur 4x100 en nage libre,
 - Soutien de la basketteuse Valériane Ayayi pour la 6^e année consécutive, vice-championne olympique et capitaine de l'Equipe de France féminine de Basketball en 2025. La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes renforce son engagement pour accompagner la progression et les performances d'athlètes qui font le sport français.
 - Mobilisant les collaborateurs autour des valeurs du sport et luttant contre la sédentarité ;
- Dédiant un premier fonds aux entreprises innovantes du sport : Sport & Performance Capital, créé et géré par Seventure Partners (affilié de Natixis Investment Managers) avec l'appui des Caisses d'Epargne.



De plus, le 1^{er} octobre 2025, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a inauguré deux nouveaux terrains de basket 3x3, ornés par les street artistes Rebeb et Isaure. Ce projet, issu d'une **collaboration entre la Ville de Poitiers, la Fédération Française de Basketball, le Fonds de Dotation** de notre banque régionale illustre notre engagement en faveur de l'accès au sport pour tous. Ces terrains sont en effet ouverts à tous





pour se divertir, s'initier ou se dépasser! Terrains homologués, ils permettront également d'organiser des compétitions officielles. La réalisation de ces terrains de basket 3x3 s'inscrivent dans le cadre du **Pacte Utile**, un programme d'engagement créé par les Caisses d'Épargne à l'occasion du partenariat Premium avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la volonté

d'être utile à tous : aux athlètes, aux territoires et à la société. Notre caisse régionale s'affirme ainsi aujourd'hui comme l'un des acteurs majeurs de l'héritage des Jeux de Paris 2024 en contribuant à densifier l'offre d'équipements sportifs accessibles à tous, en accompagnant 44 clubs sportifs et tout en inscrivant ses actions sur le long terme.

■ 1.7. Indicateurs

	31/12/2025	31/12/2024
Production annuelle du financement de l'ESS, du logement social et du secteur public (en M €)	383,3	463,8

02. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé

Créées par des philanthropes, les Caisses d'Épargne œuvrent depuis leur origine en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Dans le prolongement de cet engagement historique, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est aujourd'hui l'un des premiers mécènes de la région Nouvelle Aquitaine : en 2025, le mécénat a représenté près de 1,616 M€ (Fonds de Dotation Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, Mécénat de compétences et mécénat en régie directe).

Au titre du seul **Fonds de Dotation**, en 2025, 447 K€ ont été engagés pour soutenir 68 projets de proximité au service de l'inclusion des jeunes, de la transition environnementale et de la préservation de la biodiversité.

Cette stratégie philanthropique se veut adaptée aux besoins du territoire ; elle est définie par les instances dirigeantes de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes (directoire et conseil d'orientation et de surveillance). La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes associe ses parties prenantes aux partenariats qu'elle noue avec des structures d'intérêt général : associations, fondations, fonds de dotation. En Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, nous comptons près de 40 administrateurs de nos SLE qui constituent nos « équipes Philanthropie ». Ces administrateurs sont des ambassadeurs engagés du Fonds de dotation sur l'ensemble de nos territoires.

Depuis 2023, 25 % des administrateurs ont été formés à l'évaluation des projets de mécénat. Ils ont un rôle actif et permettent de nourrir les relations avec les associations en s'y rendant un an après pour le suivi du projet et collecter des indicateurs d'impact. Le formulaire utilisé a été co-réalisé avec un spécialiste de la mesure d'impact.



Au titre des autres actions de mécénat, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes soutient le fonds de dotation du réseau Caisse d'Épargne constitué par la Fédération nationale des Caisses d'Épargne. Il a pour objet d'encourager et de soutenir des actions d'intérêt général visant à lutter contre l'exclusion et la précarité, notamment bancaire et financière, et des actions et programmes d'aide à vocation solidaire. Il permet également de soutenir l'association Finances & Pédagogie, qui déploie sur tout le territoire des programmes éducatifs sur les questions d'argent ainsi que la Fondation Caisse d'Épargne Belem reconnue d'utilité publique, qui a pour projet de promouvoir le passé maritime de la France et de conserver dans le patrimoine national le dernier grand voilier français du XIX^e siècle, classé monument historique depuis 1984. Enfin, ce fonds est doté d'un montant de 200 000 euros intervenant rapidement en cas de catastrophes naturelles.



En 2025, le Groupe BPCE a lancé une série d'initiatives territoriales de protection du patrimoine naturel : chaque projet s'inscrit dans un cadre d'impact fondé sur la méthode des services écosystémiques, défini avec un comité scientifique (composé d'experts et d'institutions nationales spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et à la forêt). Le comité vérifie la conformité de chaque projet, la gestion et le suivi étant confié à des structures techniques et scientifiques locales. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

porte l'une de ces initiatives au sein de la forêt de Matoucat, dont elle est propriétaire. (Forêt qui fait partie des 745 ha détenus par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes). Le projet vise à reboiser une lisière forestière avec des espèces résistantes de feuillus et à créer trois lagunes avec l'aide du Conservatoire d'Espaces Naturels et la gestion de l'ONF. Ce projet vise également à repeupler l'endroit avec une espèce endémique de libellule : la leucorrhine à front blanc.



03. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

■ 3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est attachée à la promotion d'une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

Elle contribue au dynamisme et à la collaboration territoriale en s'appuyant sur des fournisseurs locaux. La part des fournisseurs PME au sein de Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est de 61 %¹⁷ en 2025 (soit + 2.41 % par rapport à 2024).

En 2025, le Groupe BPCE a réalisé la mesure de son empreinte socio-économique de ses dépenses 2024. Cette étude, menée selon la méthode LOCAL FOOTPRINT®, permet de quantifier les retombées économiques d'une entreprise en France, en termes d'emplois soutenus et de PIB généré. Elle matérialise la contribution de l'entreprise à son écosystème et mesure la valeur créée pour ses parties prenantes.

Au niveau de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, cette étude, réalisée sur un périmètre d'achats de 55.2 millions d'euros, permet d'établir que ces achats ont généré 84.3 millions d'euros de richesse dans l'économie et soutenu 1 260 emplois en 2024.

Adossé à la norme achats responsables ISO 20400, le label Relations fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l'Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il récompense les entreprises françaises qui établissent des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'est vu décerner le label Relations Fournisseur Responsables depuis 2018. Ce label est attribué pour trois ans ; un audit annuel est réalisé pour vérifier que les bonnes pratiques responsables vis-à-vis des fournisseurs (éthique, respect des intérêts fournisseurs, intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les procédures

achats, qualité des relations fournisseurs...) sont effectivement mises en œuvre de façon permanente par les entreprises labellisées.

■ 3.2 Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes déploie la politique Achats Responsables du Groupe BPCE3 dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du groupe et leurs fournisseurs.

Le processus de consultation intègre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux lors des consultations pour la sélection des fournisseurs.

- Le niveau de risque RSE propre à la prestation est pris en compte (outil de cartographie des risques RSE avec l'AFNOR) afin d'identifier les mesures prioritaires à traiter pour mitiger ces risques le cas échéant. Une pondération liée au niveau de risque est également proposée pour la prise en compte de l'évaluation de la réponse du fournisseur :
- Des spécifications RSE sont proposées pour intégration au cahier des charges par les métiers prescripteurs en lien avec les risques préalablement identifiés ;
- Un questionnaire RSE spécifique à la catégorie d'achat visée est utilisé lors des consultations pour mesurer la performance RSE des fournisseurs et identifier des plans de progrès à mettre en place dans le cadre de la prestation. Ces questionnaires visent également à sensibiliser les fournisseurs aux enjeux RSE et à intégrer ; problématique carbone dans les solutions proposées ;
- La phase de contractualisation intègre dès que possible les plans de progrès RSE élaborés notamment grâce à l'analyse des réponses au questionnaire RSE.

17 • Ce taux est calculé en rapportant le montant de dépenses réalisées la Banque Populaire avec les TPE/PME sur le montant des dépenses fournisseurs totales sur un an.

■ 3.3 Dispositif de suivi des délais de paiement

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, s'est doté d'un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l'alignement des entités du groupe sur l'objectif maximum des 28 jours de délais de paiements et d'alerter en cas de dépassement de ce seuil.

En 2025, le délai moyen de paiement de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes était de 18,27 jours.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du groupe et à leurs dirigeants.





06. Être une banque inclusive qui protège

01. Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités	68
■ 1.1. Mesure de la satisfaction client.....	68
■ 1.2. Gestion des réclamations	68
02. Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client.....	70
■ 2.1 Protéger les clients fragiles	70
■ 2.2 Le microcrédit au service de l'inclusion financière	72
■ 2.3 Les jeunes et les familles	72
■ 2.4 Sécuriser l'offre bancaire des personnes protégées	73
■ 2.5 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous	73
03. Protéger les intérêts du client et du sociétaire	74
■ 3.1. Garantir une offre transparente	74
■ 3.2. Protéger les données personnelles et garantir à nos clients un usage respectueux de leurs données	74

Pour la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental. Le respect des règles de bonne conduite permet à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au

mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique (se référer au chapitre VIII « Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité, paragraphe 1.1 « Promouvoir une culture éthique »).

01. Placer la **SATISFACTION CLIENT** au cœur de nos priorités

■ 1.1. Mesure de la satisfaction client

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, dotée d'outils d'écoute robustes à destination de la clientèle, évalue efficacement les retours d'expérience de chacun de ses clients. Des dispositifs d'écoute performants mesurent en temps réel la qualité perçue par chacun des clients sur l'ensemble des marchés, et aident à détecter des leviers d'amélioration. Ces dispositifs permettent d'interroger 100 % des clients une fois par an et à chaque fois qu'ils ont un contact avec leur conseiller.

Pour la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, les bonnes pratiques doivent perdurer pour améliorer l'accessibilité téléphonique et mails ainsi que la réactivité et la prise en charge des demandes clients.

Sur la période 2024-2025, le « net promoteur score » (NPS), indicateur de référence de mesure de la satisfaction, se stabilise pour la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour nos clients particuliers. A fin 2025, le pourcentage des agences et centres d'affaires en NPS positif était de 98 %.



Agence de Mérignac

La mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise doit être au centre des attentions afin d'apporter un service irréprochable à l'ensemble de notre clientèle tout en lui simplifiant son quotidien.

■ 1.2. Gestion des réclamations

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans les dispositifs visant à assurer la protection de sa clientèle dans le respect de la loi et par la mise en œuvre d'un dispositif de réclamation efficace.

Elle analyse les réclamations afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques. L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices. La recherche des causes à l'origine des réclamations est une démarche d'amélioration continue. Elle se nourrit notamment des commentaires formulés par les clients dans le cadre de leurs réclamations et des enquêtes de satisfaction.

Le traitement des réclamations s'articule de la façon suivante :

- L'agence ou le centre d'affaires en charge de la relation commerciale de proximité, est l'interlocuteur privilégié du client ;
- Le service relation clientèle de la banque ou de la filiale, peut être sollicité y compris si la réponse ou solution apportée par l'interlocuteur privilégié du client ne lui convient pas ;
- Le médiateur, personnalité indépendante, peut être saisi lorsque aucune solution n'a été trouvée auprès de la banque, ou en l'absence de réponse de la part de celle-ci.

Les voies de recours et les modalités de contact sont communiquées aux clients :

- Sur le site internet de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes : Réclamation et médiation | Caisse d'Épargne
- Sur les plaquettes tarifaires et dans les conditions générales.

Le pilotage concerne en particulier les motifs de plainte, les produits et services concernés par ces plaintes et les délais de traitement. Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du groupe, aux directions chargées du contrôle interne ainsi qu'à toutes les structures commerciales. Parmi les motifs de réclamation, sont notamment suivis des indicateurs qui peuvent être révélateurs de décalages sur l'adéquation entre le service attendu par le client et le service fourni.

En 2025, **47.27 %** des réclamations ont été traitées **dans les 10 jours** ouvrables, le délai moyen de traitement était de 18.52 jours. Les natures des réclamations étaient les suivantes :



SUR LES MOTIFS

30 % sur la Fraude Carte

14 % sur la tarification compte chèques/courant

6 % sur la Fraude Virements



SUR LES PRODUITS

32.7 % sur les moyens de paiement (CB)

19,3 % sur les comptes chèques/ comptes courant

6,8 % sur les moyens de paiement (Virement-Prélèvement)



Pauillac

02. Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client

■ 2.1. Protéger les clients fragiles

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes souhaite permettre au plus grand nombre – dont les personnes en difficulté – d'accéder aux services bancaires. Pour maîtriser les risques d'exclusion, elle met en place des dispositifs permettant aux clients modestes d'accéder à des financements et aux clients en situation de fragilité économique de gérer leur compte bancaire plus sereinement, en se conformant notamment aux réglementations en vigueur et à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement (AFECEI).

Une offre spécifique, dédiée à la clientèle fragile

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose une offre spécifique destinée à la clientèle fragile. Cette Offre dédiée à la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), est facturée à un tarif maximal d'1 €/mois et garantit l'accès à des services bancaires essentiels à la gestion du compte.

Cette offre comprend, entre autres, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et 20 € par mois, le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte à 16,50 €/mois ou encore un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

par SMS. Les clients « fragiles » ne souhaitant pas souscrire à l'OCF bénéficient également d'un plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte, fixé à 25 €/mois.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes met à disposition sur son site internet les détails de l'offre spécifique à la clientèle fragile, ainsi qu'un espace pour les clients rencontrant des difficultés financières présentant l'ensemble du dispositif d'accompagnement dédié¹⁸.

En complément, un programme relationnel est mis en place pour l'ensemble des clients en inclusion bancaire (clients fragiles, en risque de surendettement et droits en compte), mettant à disposition des conseils, des bonnes pratiques et de l'information sur la gestion budgétaire via une e-newsletter « Les Clés de votre Budget » et des bannières digitales dans leurs espaces connectés.

Agir en prévention du surendettement

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes agit également en prévention du surendettement. En application de la charte AFECEI, le Groupe BPCE a développé un outil de scoring prédictif destiné à détecter de façon préventive une éventuelle dégradation de la situation financière d'un client. Tout client identifié en risque de surendettement reçoit un courrier l'invitant à



18 • <https://www.caisse-epargne.fr/clientele-fragile/>

prendre rendez-vous avec son conseiller afin de faire le point sur sa situation et éventuellement réadapter ses produits et services bancaires. Les conseillers peuvent également orienter le client vers des solutions extra bancaires (associations locales, centres communaux d'action sociale etc.).

Acculturer les conseillers financiers à l'inclusion bancaire

Face aux difficultés financières rencontrées par certains clients, l'acculturation des conseillers financiers aux thématiques relatives à l'inclusion bancaire est cruciale : un dispositif de formation spécifique a été mis en place avec un premier module dédié à la prévention du surendettement et aux clients en situation de fragilité, et un second consacré au droit au compte. Ces formations doivent être réalisées obligatoirement tous les cinq ans par les conseillers particuliers en agence.

Renforcer l'écoute de la clientèle fragile

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes renforce son accueil et son écoute des clients en difficulté avec le service Parcours confiance qui gère les ouvertures d'offres clients fragiles (OCF). En 2025, 1137 OCF ont été ouvertes par Parcours Confiance. Parcours Confiance poursuit aussi son action auprès des publics les plus vulnérables avec une offre spécifique pour les victimes de violences conjugales.

PARCOURS CONFIANCE
Institut de Microcrédit

Une réponse concrète pour celles et ceux qui veulent avancer.

MICROCRÉDIT HABITAT
Un coup de pouce pour votre logement
Le microcrédit personnel Parcours Confiance peut vous aider

www.parcours-confiance.fr

Parcours Confiance est une marque de l'Institut de Microcrédit
Dépôt de la marque : 1984/01/08 - 10 avenue d'Alsace Lorraine - 33070 Bordeaux
Association Loi 1901 - 55571 - 491 507 014 021 05

Développer l'éducation financière

Depuis sa création en 1957, l'association Finance & Pédagogie, soutenue par les Caisses d'Épargne, déploie sur tout le territoire des programmes éducatifs sur les questions d'argent. Les publics cibles sont composés de jeunes et d'acteurs des milieux scolaires et universitaires, de personnes en situation de fragilité économique et financière, et de professionnels de l'action sociale, associatifs (bénévoles ou salariés).

Les formations aident ces publics à maîtriser leur budget au quotidien et à accompagner les projets de vie ou des moments cruciaux en matière de gestion financière (reconversion, passage à la retraite etc.). Elle apporte également des réponses sur les transformations du rapport à l'argent liées aux nouveaux modes de vie (digital, aidants, consommation durable...).

Pour en savoir plus : <https://www.finances-pedagogie.fr/les-formations>

Nos actions marquantes en 2025 :

- Lancement au national des « vendredis de l'info », formation à distance à destination des travailleurs sociaux sur des sujets d'éducation financière. En moyenne, 40 participants de la France entière se connectent chaque trimestre ;
- Participation à la « Journée des sociétaires » à Biarritz et tenue d'un stand sur l'éducation financière et nombreux contacts initiés avec des structures du territoire ;
- Mises en relation initiée par des administrateurs de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
- Développement des actions d'éducation financière via la plateforme « SOLidaire » (mécénat)
- Création de nouveaux modules : « Autonomie financière des femmes »
- Poursuite des formations professionnelles à distance (CNRS, CASDEN, Université de Bordeaux...)
- Participation, à la demande de la Banque de France, au SNU
- Poursuite des ateliers sur la création d'entreprise auprès du « Groupement des Créateurs »

- En 2025, 262 interventions réalisées représentant 700 heures au bénéfice de près de 3000 personnes dont 1880 jeunes.

■ 2.2. Le microcrédit au service de l'inclusion financière

Les microcrédits sont des prêts spécifiques dédiés à des publics en besoin d'insertion économique et sociale et qui sont exclus du crédit classique en raison de faibles revenus ou à la suite d'un aléa de la vie. Le microcrédit permet de financer un projet d'accès à l'emploi ou à la mobilité, de création d'entreprise, ou de couvrir des dépenses liées au logement, à la santé et à d'autres événements imprévus. La mise en œuvre du microcrédit est adossée à une garantie publique et à un accompagnement par un organisme d'intérêt général.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, avec les associations Parcours confiance et l'institut de microfinance Créa-Sol, propose différentes offres de microcrédit personnel permettant aux personnes exclues du système bancaire d'être accompagnées dans leurs projets et dans la gestion de leur budget. Le microcrédit Parcours Confiance a vocation à financer des personnes qui rencontrent des difficultés financières, en accompagnant des personnes en recherche d'emploi ou confrontées à un accident de la vie, et dont les ressources ne leur permettent pas d'accéder au crédit bancaire classique.

En complément, les Caisses d'Épargne ont pour ambition de développer une offre de produits et services inclusifs en direction de leurs clients fragilisés. Grâce à l'offre Caremakers lancée en 2017 par Renault, l'Action Tank Entreprise & Pauvreté, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne et l'Adie, des personnes en difficulté ont pu accéder à un véhicule neuf grâce à une location avec option d'achat financée par un microcrédit. D'ailleurs, la FNCE avec le microcrédit mobilité a été saluée par le WBSI SDG Award et a gagné le premier prix catégorie « Banque inclusive et Impact Social »

En 2025, la production de microcrédits personnels est de 135 dossiers validés pour un montant engagé de 659 K€. Ces différentes actions font de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

une des banques de référence en matière d'inclusion financière.

■ 2.3. Les jeunes et les familles

Les Caisses d'Épargne s'accordent à être la banque de toutes les générations, en adaptant leurs produits et leurs services aux besoins variés de leurs clients. Une stratégie spécifique est ainsi mise en œuvre pour porter une attention particulière aux familles et aux jeunes clients, de la naissance jusqu'à l'âge de 28 ans.

Ce dispositif s'articule autour des principales offres suivantes :

- Pour les enfants jusqu'à 10 ans, l'accent est mis sur le renforcement de l'approche familiale, facilitant l'épargne par l'optimisation des souscriptions via les parcours digitaux pour les enfants de nos clients dès la naissance ;
- L'accélération de la pré-bancarisation à partir de 7 ans, à l'aide de partenariats innovants comme Money Walkie, vise à encourager l'éducation budgétaire et accompagner les familles au fil des évolutions sociétales et des nouveaux besoins ;



- Pour les adolescents de 11 à 17 ans, des initiatives sont mises en place pour faciliter la primo-bancarisation, l'accès au premier moyen de paiement. L'application Ados joue un rôle clé en établissant un lien entre parents et adolescents, tout en intégrant des contenus éducatifs sur la gestion financière afin de préparer les jeunes aux réalités économiques ;
- Pour les jeunes adultes de 18 à 28 ans, des offres adaptées et des programmes

relationnels enrichis, incluant des événements marquants pour célébrer des jalons importants (passage à 18 ans, entrée dans la vie active, ...) sont proposées. En avril 2025, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a lancé la communauté des Audacieux pour contribuer au développement du marché des jeunes en terme de conquête et d'équipement. Ils sont plus de 60 collaborateurs à promouvoir dans leur Direction d'Agence Territoriale le marché des jeunes et sont animés tout au long de l'année sur les offres et les partenariats.

■ 2.4. Sécuriser l'offre bancaire des personnes protégées

Les majeurs bénéficiant d'une mesure de protection juridique ou sociale décidée par un juge des tutelles, impliquent selon leur degré d'autonomie les banques dans la gestion de leurs comptes et de leur patrimoine, en liaison avec leur représentant légal. Les Caisses d'Épargne, leader sur le marché des personnes protégées, sous tutelle, curatelle et en habitation familiale en France, proposent des offres répondant à leurs besoins spécifiques.

Ainsi, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes favorise l'autonomie des personnes protégées en leur donnant par exemple accès aux cartes bancaires de paiement équipées du dispositif « sans contact », ou à la consultation de compte via une banque à distance adaptée. Le représentant légal du client, qu'il soit un professionnel ou un membre de la famille, dispose également d'une gamme de services aidants à la gestion de ses comptes. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes compte, pour les accompagner, sur des experts dédiés à cette clientèle. Au 31/12/2025, ce sont **30 025 clients** majeurs protégés, mineurs non accompagnés ou sous administration ad-hoc qui sont accompagnés par les experts dédiés à cette clientèle à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

■ 2.5 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière

d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

Le Groupe BPCE présente ses engagements en la matière via son schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027. Dans ce cadre, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a mis en place les actions suivantes :

- Pour 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenaient au respect des obligations de transparence et au recensement des sites numériques ;
- Dans cette optique, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a identifié un référent accessibilité numérique ;
- Les sites grand public, particulier et institutionnel ont été recensés et feront l'objet d'un audit en 2026. Les premières sessions sont prévues courant 2026 ;
- Un budget de fonctionnement du programme accessibilité numérique a été intégré dans le budget de la direction du système d'information ;

Dans une optique d'inclusion numérique, l'ambition est notamment d'élargir les actions en la matière aux personnes en situation de fracture numérique, tout en prenant en compte le vieillissement de la population.

Dans le cadre de cette approche, le Groupe BPCE entend :

- Remédier aux problèmes d'accessibilité des services numériques pour assurer a minima une accessibilité partielle ;
- Pour les nouveaux services numériques, faire évoluer les méthodologies projet pour la prise en compte de l'accessibilité numérique dès leur conception.

03. PROTÉGER les intérêts du client et du sociétaire

■ 3.1. Garantir une offre transparente

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente). Y figurent notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

La protection des intérêts de la clientèle est une préoccupation majeure de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. En toutes circonstances, les collaborateurs doivent servir les clients avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme, et proposer des produits et des services adaptés à leurs compétences et leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de la clientèle, un corpus de procédures est établi et des contrôles portant sur cette thématique sont réalisés.

■ 3.2. Protéger les données personnelles et garantir à nos clients un usage respectueux de leurs données

Protection des données personnelles

La politique de protection des données de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pose les principes d'usage et d'éthique de l'exploitation des données personnelles dans le respect des textes réglementaires en vigueur. Elle s'applique à l'ensemble des opérations traitant des données personnelles et concerne toute catégorie de personnes : Clients, prospects, tiers ou collaborateurs.

Les contrats conclus avec nos prestataires traitant de données personnelles, formalisent les obligations auxquelles il est tenu. Préalablement à toute nouvelle entrée en relation, modification

d'un contrat existant, une analyse est réalisée afin de s'assurer que les exigences SSI et RGPD sont prises en compte. La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est allée plus loin en mettant en place un Work Flow Achats afin de vérifier le respect des différentes diligences.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, des formations régulières sont organisées sur la protection des données. A la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, la formation RGPD est réservée aux nouveaux entrants et aux RIL (référents informatiques et libertés). Pour ces derniers, 100 % des inscrits ont suivi la formation (26 personnes). En complément, des sensibilisations sont réalisées sur la RGPD¹⁹ lors des Parcours Nouveaux Managers (PNM) ainsi que lors d'interventions spécifiques auprès des Directions.

Cybersécurité

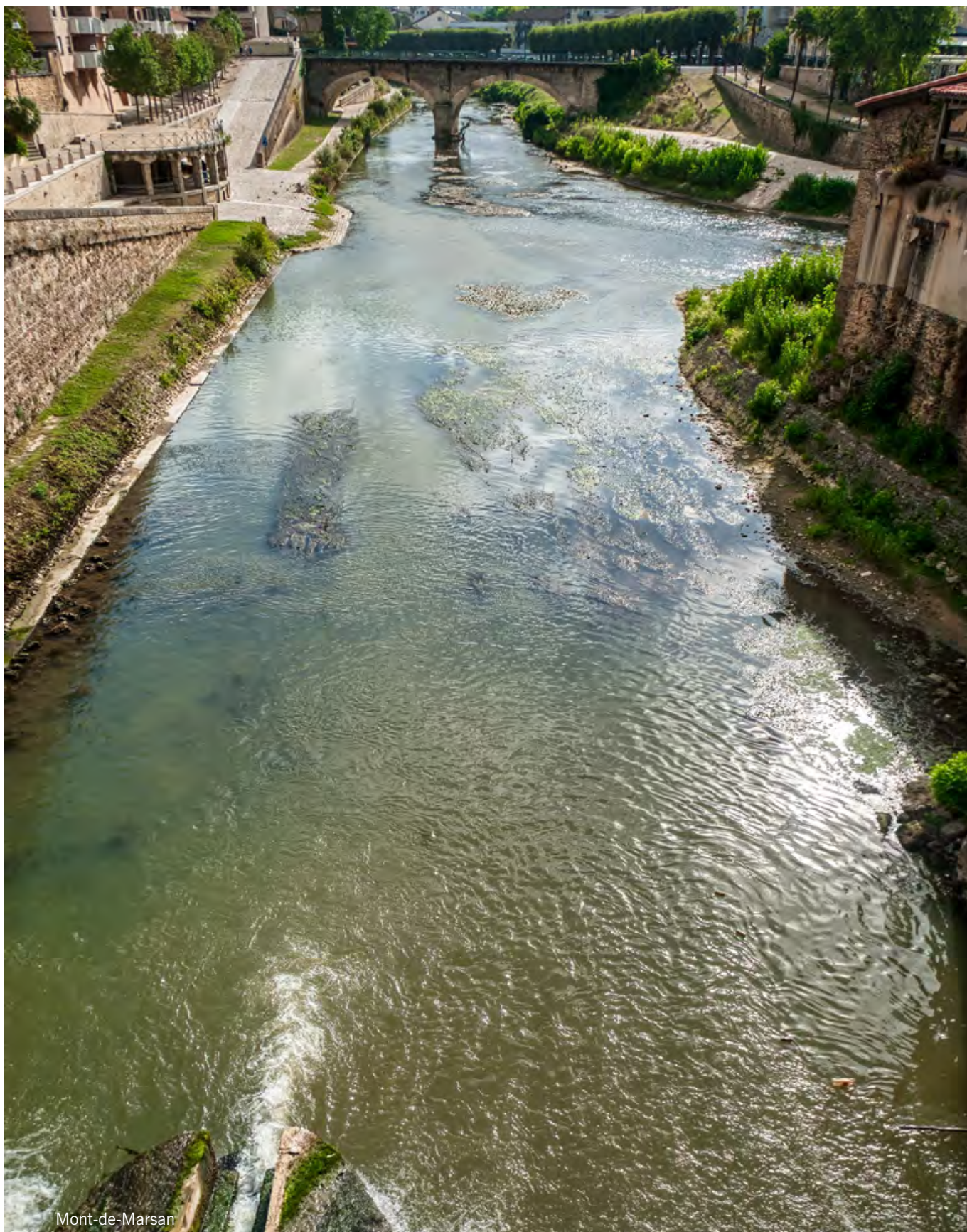
Le Groupe BPCE renforce sa gestion des risques cyber et informatiques face à des menaces croissantes et à des exigences réglementaires accrues. En 2025, une politique générale de gestion des risques cyber et informatiques a été adoptée, définissant son champ d'application, les rôles des acteurs et la gouvernance nécessaire.

La gestion des risques cyber et informatiques est intégrée dans la Charte des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents (RCCP) et dans le cadre des risques opérationnels, avec une cartographie consolidée.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a désigné un responsable local des risques cyber, garant de l'application des politiques du groupe, de leur adéquation aux exigences locales, de la mise en place de contrôles, de l'évaluation et du suivi des risques, tout en assurant la promotion d'une culture de gestion des risques au sein de l'établissement. Les politiques Groupe sont déclinées et appliquées. Elles font l'objet d'une présentation aux dirigeants et d'un suivi dans

19 • Nombre de collaborateurs ciblés (au titre de l'activité qu'ils exercent) ayant suivi la formation / total des collaborateurs de la cible./

le cadre de la comitologie : Comité SSI-RGPD et Comité Exécutif des Risques Non Financiers (CERNF). Ces comités se réunissent tous les trimestres et font l'objet de comptes-rendus et de suivis de décisions.



Mont-de-Marsan



07. Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

01. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires.....	77
■ 1.1. Promouvoir une culture éthique	77
■ 1.2. Protéger les lanceurs d'alerte	77
02. Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société....	78
■ 2.1. Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité	78
■ 2.2. Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme.....	78
■ 2.3. Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)	79

01. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires

■ 1.1. Promouvoir une culture éthique

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes décline le Code de conduite et d'éthique²⁰ du Groupe BPCE qui établit un document pratique et clair à destination des collaborateurs, des fournisseurs et des partenaires dans leurs relations avec le groupe. Il met en lumière les règles de conduite et les bonnes pratiques à adopter et repose sur treize principes de conduite articulés en trois parties :

- Intérêt du client et du sociétaire, dont les principes sont les suivants : Favoriser un esprit d'ouverture et de confiance, Garantir un traitement équitable des clients, Protéger les intérêts du client et du sociétaire, Communiquer en toute transparence.
- Responsabilité employeur et salariés, dont les principes sont les suivants : Promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance, Promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel, Agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances, Assurer la pérennité du Groupe BPCE, Promouvoir une concurrence libre et loyale.
- Responsabilité sociétale, dont les principes sont les suivants : Contribuer à une économie de marché humainement responsable, Être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous, Agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée, Promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes les activités.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de conduite et d'éthique dans le groupe. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants. Ainsi, au 31 décembre 2025, 98 % des collaborateurs de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes ont suivi la formation.

■ 1.2. Protéger les lanceurs d'alerte

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes décline la politique relative au « Dispositif lanceurs d'alerte ». Elle précise le type d'alerte qui peut être fait, le processus de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte. Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure est diffusée par tout moyen assurant une publicité suffisante, notamment par voie de notification, affichage ou publication, le cas échéant sur son site internet ou par voie électronique, dans des conditions la rendant accessible de manière permanente aux personnes concernées. Pour les prestataires et fournisseurs, une clause figurant dans les contrats indique cette possibilité.

Une formation réglementaire obligatoire de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée. Ainsi, au 31 décembre 2025, 98 % des collaborateurs de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes ont suivi la formation.

20 • <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

02. **ENGADRER** nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

■ 2.1. Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité

Les principales règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- Une cartographie des risques de corruption est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités du groupe, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) ;
- Tous les collaborateurs, y compris les personnes occupant des fonctions exposées, notamment les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption ;
- La politique groupe « cadeaux, avantages et invitations » prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- Les fournisseurs dont le montant total d'achats au niveau du groupe est au moins de 50 000 euros font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères. Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anticorruption mises en place par le fournisseur ;
- Les relations avec les intermédiaires et partenaires sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anticorruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du groupe est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du groupe.

Les règles de conduite anticorruption, consultables sur la page « éthique et conformité » du site de BPCE sont déclinées par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et annexées à son règlement intérieur. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles.

■ 2.2. Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : d'une part prévenir les activités criminelles en les privant de fonds, et d'autre part assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

- L'évaluation des risques BC-FT : la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
- La connaissance de la clientèle : le Know Your Customer (KYC) doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, afin de comprendre l'économie générale des opérations financières réalisées par le client (connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement) ;
- L'exercice d'une vigilance constante sur les opérations, tout au long de la relation d'affaires, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client ;

- L'analyse humaine des alertes et, le cas échéant, la réalisation d'examen renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques/inhabituelles ;
- Les signalements - également appelés "Déclarations de soupçons » à TRACFIN des opérations douteuses/suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.

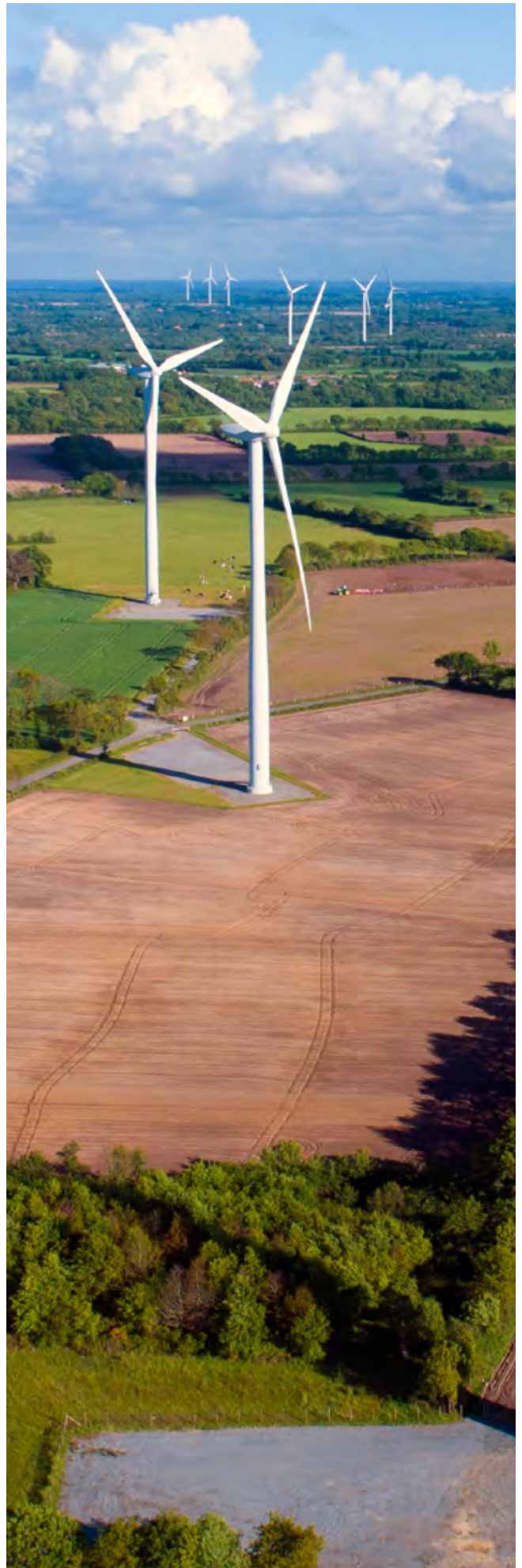
D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulière des collaborateurs et des dirigeants, des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation d'une périodicité au moins bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, 93 % des collaborateurs ont été formés à la lutte antiblanchiment.

■ 2.3. Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes veille à appliquer strictement les réglementations et n'accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières. Au 31 décembre 2025, 92 % des collaborateurs ont été formés aux sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs).



A photograph of a vineyard with rows of grapevines supported by metal stakes. In the foreground, there is a field of tall green grass with several bright red poppies scattered throughout. The scene is captured in a natural, slightly overcast light.

08. Note méthodologique

■ Périmètre du reporting

Pour l'exercice 2025, le périmètre de reporting des indicateurs concerne la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

L'objectif visé par la Caisse d'Epargne Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes à terme est de publier des indicateurs RSE sur le même périmètre que celui utilisé pour la publication des comptes consolidés. Le périmètre retenu pour l'exercice 2025 a été déterminé selon le champ du possible ; il s'élargira chaque année pour se rapprocher du périmètre de consolidation statutaire.

■ Période du reporting

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

■ Précisions sur les principaux indicateurs

Dans le cadre de la production des indicateurs liés à l'univers « empreinte propre », qui correspond aux émissions liées à la vie de bureau au quotidien, le Groupe BPCE inclut les périmètres suivants :

- Scope 1 : émissions directes de l'entreprise ;
- Scope 2 : émissions indirectes liées à la production d'électricité ;
- Scope 3 : catégories 1 à 9, conformément à la classification du GHG Protocol.

Les facteurs d'émissions utilisés sont révisés chaque année. Ils sont principalement issus de la base Empreinte administrée par l'ADEME, référence nationale citée par l'article L229-25 du Code de l'Environnement (décret BEGES). Cette base de données est gérée par un comité de gouvernance regroupant divers acteurs publics et privés (Ministères, Organismes techniques, Associations, MEDEF).



Poitiers

Glossaire :

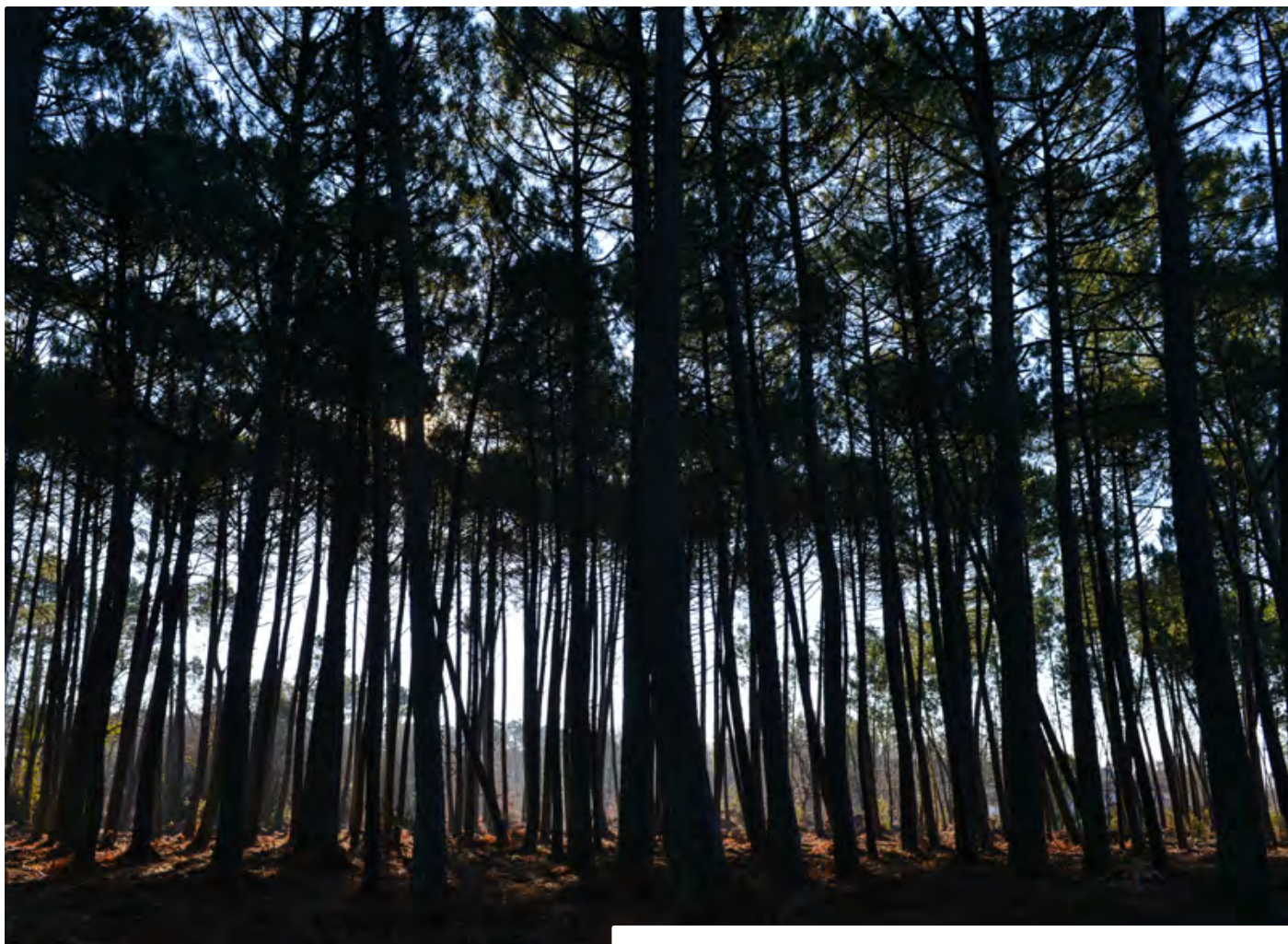
Green Business (page 33) : Entreprise verte
Impact Inside (pages 16, 19, 21) : Impact de l'entreprise
Jobdating (page 41) : recrutement
Local Footprint (page 65) : Empreinte écologique locale
Market place (page 10) : plateforme de vente en ligne
Mowember (page 47) : Le mouvement Mowember est connu pour inciter les hommes à se laisser pousser la moustache pendant le mois de novembre afin de sensibiliser et de récolter des fonds pour la recherche sur la santé masculine, notamment le cancer de la prostate et la dépression.
Net Promoter Score (NPS) (pages 12, 24, 68) : indice net de recommandation
PME / ETI / TPE / GE (page 13) : Petite et moyenne entreprises, Entreprises de taille intermédiaire, Très petite entreprise, Grande Entreprises
Range (page 8) : gamme
Reporting (pages 8, 27) : rapport
Scope 1, Scope 2, Scope 3 (pages 35, 81) : périmètre
SEM (page 26) : Société d'Economie Mixte
SFDR (pages 32) : (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : Règlement sur la publication d'information en matière de finance durable
Smart Grid (page 30) : réseau intelligent
Start-up (page 13) : jeune entreprise innovante
Up 2030 (pages 10, 16, 21, 50, 77) : Utile et Proche 2030 plan d'orientation stratégique
WBSI SDG Award (page 72) : forum
Work Flow (page 74) : processus
CBM (page 33) : Crédit-bail mobilier
CEC (pages 15, 21) : Convention des Entreprises pour le Climat
CCI (pages 13, 24) : Chambre de Commerce et d'Industrie
COS (pages 9, 19) : Conseil d'Orientation et de Surveillance
CSL (page 32) : Compte sur livre
DPW (page 10) (Data Processing Window) : période de traitement des données
DUERP (page 48) : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EPL (pages 26, 59) : Entreprise Publique Locale
ESG (pages 20, 26, 33, 43, 65) : Environnemental, Social, et Gouvernance
ESR (page 32) : Environnemental, Social et de Gouvernance
ESRS (page 8) (European Sustainability Reporting Standards) : Reporting de durabilité européen
ESS (pages 13, 59, 62) : Économie Sociale et Solidaire
GIE (page 13) : Groupement d'Intérêt Économique
GEPP (pages 43, 45) : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
GES (pages 35, 81) : Gaz à Effet de Serre
GHG Protocol (page 81) (Greenhouse Gas Protocol) : protocole sur les gaz à effet de serre
GPL (page 31) : Gaz de Pétrole Liquéfié
ISR (page 19) : Investissement Socialement Responsable
LDSD (page 32) : Livret de Développement Durable et Solidaire
LOA (page 33) : Location avec Option d'Achat
MEDEF (page 81) : Mouvement des Entreprises de France, le terme
PNM (page 74) : Parcours Nouveaux Managers
PRI (page 17) (Principles for Responsible Investment) : Principe pour l'investissement responsable
PTZ (page 31) : Prêt à Taux Zéro
QVCT (page 46) : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RIL (page 74) : Référent Informatique et Libertés
RSE (pages 15, 26, 33, 43, 65, 66) : Responsabilité Sociétale des Entreprises
SDIS (page 47) : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SLE (pages 8, 9, 19) : Société Locale d'Épargne
SNU (page 71) : Service National Universel
TPE/PME/GE (pages 13, 58, 65) (Très Petite Entreprise / Petite et Moyenne Entreprise / Groupement d'Entreprise, les acronymes eux-mêmes sont des emprunts à l'anglais)
UNEP FI (page 17) (United Nations Environment Programme Finance Initiative) : Initiative financière du programme des Nations Unies pour l'environnement
WBSI SDG Award (page 72) (World Business and Sustainable Development Award) : Prix mondial des entreprises et du développement durable.

Graphisme :

Linéa pica

Crédit photo :

Couverture : iStock – vgajic
p. 2 : Depositphotos - Leonid_Andronov (Leonid Andronov)
p. 5 : Artiste-Associé Photographes
p. 6 : Depositphotos – packshot (Philippe Halle)
p. 7 : Depositphotos – Dudlajzov (Pavel Dudek)
p. 9 : Depositphotos – saiko3p (Andrey Khrobostov)
p. 10 : Depositphotos – FreeProd (Jean-Bernard Nadeau)
p. 11 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 16 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 17 : Depositphotos – ppl1958 (Pavel Parmenov)
p. 18 : Artiste-Associé Photographes
p. 19 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 23 : Depositphotos – pedro2009
p. 25 : Depositphotos – Siempreverde
p. 28 : Depositphotos – pedro2009 (Pedro Antonio Salaverría Calahorra)
p. 29 : Depositphotos – shovag (sebastien hovaguimian)
p. 37 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 38 : Depositphotos – MP_foto71 (Michael Piepgras)
p. 39 : Depositphotos – gorgev (Dimitar Gjorgev)
p. 40 : Depositphotos – gorgev (Dimitar Gjorgev)
p. 41 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 42 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 43 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 45 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 47 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 50 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 52 : iStock – skynesher
p. 54 : Depositphotos – paikong (Pongpun Tipyangul)
p. 57 : Depositphotos – kamira777 (Iryna Kenning)
p. 58 : Depositphotos – mirekk (Miroslaw Skórka)
p. 61 (gauche) : Mairie de Poitiers
p. 61 (droite) : Olivier Panier des Touches
p. 62 (gauche) : Pôle France Para Natation Adaptée
p. 62 (droite) : Manza studio
p. 63 : Vincent Curutchet
p. 64 : linéa pica - Christophe Blin
p. 66 : Depositphotos – Argentique (Agnès ARSENE)
p. 67 : Depositphotos – GreatPics_BenHeine (Benjamin Heine)
p. 68 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 69 : Depositphotos – FreeProd (Jean-Bernard Nadeau)
p. 70 : Depositphotos – philipimage (Philippe Renaud)
p. 72 : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
p. 75 : Depositphotos – joanvadell (Juan Jose vadell torres)
p. 76 : Depositphotos – JjFarquitectos (Juan Jimenez Fernandez)
p. 79 : Depositphotos – altitudedrone (Valery Inglebert)
p. 80 : Depositphotos – foto-pixel.web.de (Irina Naoumova)
p. 81 : Depositphotos –SergiyN (Serhii Nykonenko)
p. 83 : Depositphotos – FreeProd (Jean-Bernard Nadeau)



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes
Vous être utile.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGC 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).